

Un témoin expert des relations entre forêt et société : la revue *Forêt Méditerranéenne*

par Louis-Michel DUHEN

Conclusion de David TRESMONTANT

A quoi peuvent servir les anniversaires pour une association comme Forêt Méditerranéenne ? A mesurer tout le travail effectué au cours des 40 ans bien sûr, mais au-delà de l'autosatisfaction inévitable, cet anniversaire donne l'occasion de déceler et comprendre les évolutions des divers publics concernés par cette forêt tellement particulière et de se projeter dans l'avenir.

1 - Le chiffre associé au titre renvoie à la bibliographie en fin d'article.

On ne peut s'empêcher d'apprécier la pertinence des fondateurs de l'association Forêt Méditerranéenne qui ont mis la société au cœur de cette forêt singulière. Dès le premier numéro, figure un article écrit par des sociologues étudiant les mutations de la forêt méditerranéenne au travers de la fréquentation des forêts péri-urbaines de l'aire métropolitaine marseillaise (CERFISE, 1979) (17)¹.

L'analyse des nombreux articles publiés au cours des ans, nous permet de comprendre cette histoire de relations, d'échanges, voire de conflits entre les ruraux, qui se considèrent ou non comme forestiers, les propriétaires des espaces, privés comme publics, les professionnels de la forêt, ceux qui la défendent contre les incendies et des publics souvent urbains porteurs de demande d'espace, de loisirs ou de valeurs liées à la protection de la Nature. Les articles les plus riches et les plus divers se concentrent dans les années 90 où les rencontres Foresterranée comportaient notamment des journées spécialisées « acteurs de la forêt » : élus, professionnels et propriétaires et des « leçons » d'éminents spécialistes.

Nous vous proposons une promenade parmi ces articles classés par thèmes et par ordre chronologique en vous invitant à les relire en entier grâce à la possibilité de les télécharger sur le site : <http://www.foret-mediterraneenne.org/fr/catalogue>. Vous y découvrirez d'autres articles non sélectionnés dans cette anthologie mais qui méritent la lecture.

Sommaire

ECLAIRAGE SUR LES PUBLICS ET LES PRATIQUES

Mise en perspective historique

Un déséquilibre constant entre l'homme et la forêt

Une forêt « ensauvagée » et abandonnée

Une forêt qui passionne à nouveau grâce à l'incendie et à la sensibilité environnementale

La forêt a failli être une victime collatérale du débarquement allié sur les côtes varoises

Histoire d'une forêt provençale, la propriété Dubern à Saint-Marc-Jaumegarde (Bouches-du-Rhône)

Une forêt ignorée par l'administration car trop multifonctionnelle

Eclairages sur la « colline »

La forêt méditerranéenne, historiquement multifonctionnelle

Informations sur les publics de la forêt

Connaître et comprendre les publics des Calanques

Des forêts devenues compléments de l'espace urbain

La « demande sociale », notion évidente ou à déchiffrer ?

COMMUNICATION

Conseils pour bien communiquer

Des rencontres consacrées uniquement à la communication

Public – Message - Vecteur

Le bêtisier avec des éléments de démenti

Communiquer sur les potentialités de la forêt méditerranéenne

Diverses enquêtes sur la forêt méditerranéenne

La forêt méditerranéenne est-elle « mal aimée » ?

La forêt méditerranéenne française et son public

FREQUENTATION DU PUBLIC ET FONCTION SOCIALE

Réactions des forestiers publics

Naissance de « parcs forestiers » pour l'accueil du public

Des études approfondies menées par l'ONF par grands massifs forestiers

Promotion d'un tourisme en forêt publique

Accueil et protection dans le Parc national de Port-Cros

Réaction des collectivités

Privilégier l'intégration au site et préserver des pratiques

Réactions des propriétaires forestiers privés

Etude de l'acceptabilité des propriétaires face à l'ouverture au public

Développement du sylvotourisme

La fonction sociale reconnue, la signature de contrats avec des propriétaires pré-conisée

Bilan en 2008 des offres de services rémunérées

Vers le paiement de services environnementaux

Etude de la valeur économique de la forêt méditerranéenne

Dédommagement par la commune des propriétaires privés d'une forêt périurbaine en Slovénie

LandsCare, un système de paiement facilité par Internet

INCENDIES DE FORêt

Les incendies de forêt dans l'histoire

Feux et habitats

Pour une meilleure planification foncière

Urbanisation et protection

Habitats en forêt

Les perceptions des résidents en forêt

Des propriétaires forestiers se prennent en main

ECLAIRAGE SUR LES PUBLICS ET LES PRATIQUES

Mise en perspective historique

Les historiens nous montrent que la forêt méditerranéenne n'a pas été « gâtée » dans ses rapports avec les hommes. Elle a dû subir la surexploitation, l'abandon, l'indifférence, la destruction par le feu et par endroit l'invasion. Très résiliente et offrant des usages divers, elle est toujours là et constitue un modèle pour les autres forêts ! Deux articles à signaler, l'histoire d'une forêt provençale qui a valeur de fable et une révélation : la forêt méditerranéenne française a failli être une victime collatérale de la guerre en 1945.

Les historiens ont à plusieurs reprises fourni des articles très documentés pour décrire les relations entre les populations de l'espace rural et la forêt et analyser les profonds changements qui sont intervenus.

Un déséquilibre constant entre l'homme et la forêt

Dans « Note sur l'extension de la forêt varoise au XIX^e siècle » (1), Yves Rinaudo résume l'histoire en trois phases. « *Au début, dans le cadre de l'agriculture traditionnelle (céréales, oliviers, vignes, élevage ovin et caprin), la forêt fournit un appoint vital pour beaucoup : les petits propriétaires, les plus nombreux, et les ouvriers agricoles y trouvent des ressources complémentaires indispensables, grâce à l'exercice de nombreux droits d'usage* ». Puis, l'agriculture se spécialise en viticulture. « *Libérée des appétits paysans* », la forêt doit encore subir l'assaut des intérêts industriels pour la récolte du liège, du tan, des bois de mines, du bois de chauffage pour alimenter les industries. Ces assauts vont vite se calmer vu la faible productivité de la forêt et ses conditions difficiles d'exploitation. La troisième phase sera donc un abandon progressif de l'exploitation des forêts qui sont livrées à elles-mêmes. « *Délivrée de la double contrainte, agricole et industrielle, la forêt étouffée au début du XIX^e siècle, peut redevenir conquérante, statistiquement du moins. Résineux et chênes conquièrent alors les terres que les transformations de l'agriculture et les crises qui l'af-*

fectent voient à la friche. L'orientation de l'agriculture locale et l'évolution du marché des produits forestiers (...) ont eu raison du vieux mariage des bois et des champs. »

Une forêt « ensauvagée » et abandonnée

Le même auteur aura l'occasion d'être plus précis dans un article qui prend en compte le cas de la Provence « La forêt méditerranéenne d'hier à aujourd'hui » en 1989 (2). L'article apporte des informations intéressante sur les relations souvent conflictuelles durant l'âge villageois (jusqu'à la fin du XIX^e siècle) entre les communautés, bénéficiaires des droits d'usage, les propriétaires forestiers privés, producteurs de biens marchands (bois énergie, bois de mines, écorces à tan, liège...) et l'Etat qui joue son rôle de conservateur de l'état boisé. Lorsque la forêt se trouve dans sa phase d'abandon, elle se retrouve dans les seules mains des forestiers. « *Ainsi l'histoire, après de longs et âpres conflits, réserve des faveurs aux forestiers. Mais la forêt, où ils sont désormais libres d'appliquer leurs conceptions, est mal en point. Dynamique mais dégradée et sale, elle vit sous la menace permanente de l'incendie, favorisé par un enrésinement que lui-même accroît.* ».

Une forêt qui passionne à nouveau grâce à l'incendie et à la sensibilité environnementale

L'incendie justifie une approche différente de la forêt et suscite un nouveau système de relations entre les hommes et les bois. De plus, vers le milieu du XX^e siècle, surgissent « une multitude de groupements, d'associations, plus ou moins formelles, qui "s'intéressent" à la forêt, expression consciente et active d'une opinion publique sensibilisée aux thèmes écologiques. La forêt est un élément du cadre de vie commun ; tous ont des "droits" sur ce patrimoine dont il importe d'assurer l'avenir ». Et de conclure : « *A l'issue d'une histoire faite, successivement, d'intérêt passionné puis d'abandon total, la forêt méditerranéenne à nouveau passionne. Certains n'avaient jamais rompu avec elle ; ils étaient peu nombreux : les villageois, restés chez eux, et les forestiers, les uns et les autres par vocation, si l'on peut dire.* »

Sommaire (suite)

La part du feu dans les représentations sociales

La représentation sociale de la forêt méditerranéenne, c'est le feu
Mais le feu, partie du paysage écologique, sera progressivement accepté

Campagnes de communication publique sur l'incendie

Leur efficacité ?

Communiquer après le feu

Communication et sensibilisation à la prévention

Du bon usage des médias et des prescripteurs

Déférences de traitement des grands feux par la presse entre 1979 et 2003

Traitement des incendies à la télévision

Le trop dit, le mal dit, le non-dit

INDUSTRIE DU BOIS

Un étrange désamour entre la forêt méditerranéenne et l'industrie

ENVIRONNEMENT ET PAYSAGE

La ripisylve

Regard d'un sociologue sur les espaces naturels et forestiers méditerranéens

Lettre ouverte d'un forestier aux naturalistes

La « biodiversité » comme nouveau canon d'appréhension du réel

Quand l'écologie vient au secours de l'économie

La forêt méditerranéenne en tant que paysage

CONCLUSION : VENEZ Ecrire LA SUITE AVEC NOUS

La forêt méditerranéenne existe-t-elle et si oui comment la définir ?

Usages multiples et variables selon les époques

Forêt ignorée, connue sous l'angle du feu, mal défendue

L'approche patrimoniale plus prometteuse

Ainsi que l'approche paysagère

Que dire des futures relations entre nos sociétés et la forêt méditerranéenne ?

Les changements en cours

D'autres choses qui changent moins :

Un facteur en évolution, l'échelle de gestion

Enfin, pour la part du rêve

BIBLIOGRAPHIE



Fig. 1 :
Leveurs de liège.
Dessin de Gabriel Blanc,
forestier de Cotignac.

Aujourd'hui, tous veulent être présents dans la forêt, tous sont "concernés". Et ce sont les grandes retrouvailles de l'homme méditerranéen et de ses bois. Ainsi, la forêt, confrontée à l'excès d'hommes au XIX^e siècle, désertée ensuite pendant un siècle, retrouve des usagers de plus en plus nombreux. Tour à tour excessivement socialisée, puis excessivement "ensauvagée", avant d'être, à nouveau, menacée d'un abus de fréquentation, jamais elle n'a pu vivre dans un équilibre satisfaisant avec les hommes. »

La forêt a failli être une victime collatérale du débarquement allié sur les côtes varoises

La revue met en relief des épisodes peu connus de l'histoire comme celui relaté par le colonel Alfred Martin-Siegfried en 1980 (3). Dans le cadre de l'opération « Anvil » du débarquement en Provence de 1945, les aviateurs alliés avaient prévu « *de lancer dès maintenant des bombes incendiaires, non seulement dans toutes les forêts des Maures, mais, pour ne pas donner d'indication sur l'endroit du débarquement, dans toutes les forêts de la côte, des Pyrénées jusqu'à Gênes* ». Ils voulaient éviter des contre-feux en riposte des allemands dans le but de gêner l'avance des troupes alliées. Ils renoncèrent face aux arguments des généraux et amiraux français et la météo est venue à leur rescoussie. Les orages du 15 août furent au rendez-vous et empêchèrent la propagation des feux à la suite des bombardements !

Photo 1 :
Dégâts sur un arbre qui a été gemmé.
Photo L.-M.D. / CRPF.



Histoire d'une forêt provençale, la propriété Dubern à St-Marc-Jaumegarde

En 1988, Louis-Michel Duhen, ingénieur au Centre régional de la propriété forestière (CRPF), nous conte l'histoire d'une forêt provençale de Saint-Marc-Jaumegarde en banlieue d'Aix-en-Provence dans les Bouches-du-Rhône sur plus d'un siècle (4). Elle commence par la publication d'un texte décrivant les objectifs de gestion et les méthodes mises en œuvre par le Baron de Saint-Marc dans sa forêt. Ce plan ambitieux qui lui vaut de recevoir la médaille d'or de la Société centrale d'Agriculture en 1883, consiste à planter des chênes verts pour la production d'écorce à tan, accompagnés de pins d'Alep pour leur procurer un ombrage. Grâce aux descendants du baron, nous pouvons suivre la suite de l'histoire. Quand les chênes sont prêts, le tan est synthétisé industriellement et il n'y a plus de débouchés. Mais le pin d'Alep sauve la situation grâce à l'extraction très rémunératrice de la résine pour la fabrication d'essence de téribenthine pendant 25 ans. Vers le milieu du siècle dernier, d'autres aléas s'accumulent : l'essence de téribenthine est synthétisée chimiquement, le barrage de Bimont apporte des nuisances (incendie à partir du chantier, pénétration incontrôlée du public) et surtout le gel de 1956 qui élimine la moitié des pins d'Alep. Depuis, la forêt s'est complètement régénérée — bien que l'on y trouve encore des traces de gemmage sur les plus vieux troncs — et les propriétaires réalisent des plans de gestion réguliers. Cette histoire a la valeur d'une fable dont l'auteur tire des conclusions qui illustrent parfaitement les défis auxquels les propriétaires de forêts méditerranéennes sont confrontés.

Une forêt ignorée par l'administration car trop multifonctionnelle

Un autre historien Frédéric Fesquet écrit un article en 2006 : « Quelle réalité pour la forêt méditerranéenne ? Une approche historique de la place des espaces sylvestres méditerranéens dans la politique forestière française » (5) dans lequel il nous décrit l'évolution des multiples usages en forêt méditerranéenne et les conflits qui en ont résulté. Mais ces usages, faits de la paysan-

nerie, ainsi que la spécificité méditerranéenne ont de tous temps été ignorés par les structures administratives forestières. Il dénonce leur attitude qui se traduit par la négation du caractère forestier des formations végétales méditerranéennes, l'absence de prise en compte d'une sylviculture adaptée aux formations végétales méditerranéennes et à leur caractère spécifique (sylviculture apprise à Nancy) et des spécificités de l'économie rurale méditerranéenne (système agro-sylvo-pastoral). D'après lui, il est aujourd'hui plus que jamais nécessaire, de redécouvrir le caractère multifonctionnel des espaces sylvestres méditerranéens. « *En ce XXI^e siècle débutant, il nous faut reconnaître les progrès réalisés en matière forestière tout en constatant que 150 ans d'une démarche forestière axée d'abord sur la conservation des forêts, puis sur la recherche d'une production plus importante n'ont pas fait des "forêts" méditerranéennes des espaces économiquement rentables en ce qui concerne la seule production de matières ligneuses. Il est donc nécessaire, et les acteurs de la filière bois semblent en être conscients, de redécouvrir le caractère multifonctionnel des espaces sylvestres méditerranéens.* »

Eclairages sur la « colline »

La revue a mis plusieurs fois l'accent sur un quiproquo constant sur les mots employés pour désigner les espaces naturels méditerranéens : forêt ou collines.

Les rapports des populations rurales avec leurs « collines » ont été d'abord mis en évidence dans l'article « Les paysans varois et leurs collines, les enjeux symboliques d'une passion » de Christian Bromberger, Annie-Hélène Dufour, Claudie Gontier et Raymonde Malifaud (6). Ils détaillent les activités que les paysans varois pratiquent dans les « collines » (chasse, cueillette, « orgies » dans les cabanons...). En qualifiant ces rapports de « passion », ils analysent, d'un point de vue anthropologique, « *les enjeux et valeurs qu'elle transmet : l'identité locale, les valeurs viriles, l'inversion des pratiques et des normes quotidiennes, la transgression des lois.* »

Dans « La colline, défi et paradoxes des forêts dans les Bouches-du-Rhône », Hélène Sourd et Marc Beauchain présentent en 1987, l'étude de longue haleine qu'ils ont entreprise avec un groupe de travail inter-

services sur la colline dans les Bouches-du-Rhône (7). Par des enquêtes plus quantitatives et ethnologiques que statistiques, l'équipe de sociologues a permis de mieux connaître les motivations et les pratiques de ceux qui vont dans la colline, mais aussi celles de l'écrasante majorité de la population qui n'a aucun contact direct avec la forêt ou la nature. Les auteurs en viennent à s'interroger sur le rôle de la colline, symbole de permanence et facteur de stabilité, dans une époque de changements et renvoie au mythe d'une époque révolue, celle où la communauté humaine vivait en symbiose avec son territoire. Représentants de l'administration chargée des espaces naturels, ils prennent conscience du défi à relever pour trouver une nouvelle forme de symbiose en prenant en compte la colline dans une démarche d'aménagement du territoire très ouverte.

2 - Foresterranée est le nom donné aux Rencontres de la forêt méditerranéenne, organisées tous les 2 à 3 ans par l'association, il y en a eu 12 éditions à ce jour.

La forêt méditerranéenne, historiquement multifonctionnelle

En conclusion d'un Foresterranée 2006², dont le thème était « Les espaces forestiers méditerranéens face aux nouvelles attentes de la société », les auteurs de la synthèse mettaient l'accent sur la particularité des espaces forestiers méditerranéens face aux nouvelles attentes de la société (8).

« *Une histoire en avance sur son temps ? les sociétés humaines de cette région ont été confrontées, plus qu'ailleurs, et de plus longue date à la pluralité fonctionnelle et à la nécessité d'une gestion partenariale, en utilisant au mieux les dynamiques naturelles. Ainsi, si dans un premier temps, la déprise rurale a conduit en région méditerranéenne à l'installation de formations ligneuses spontanées ou à des reboisements volontaires sur d'anciens parcours pastoraux ou d'anciens champs, force est de constater aujourd'hui que ces stades intermédiaires ont engendré de véritables formations boisées. En même temps que s'installait cette nouvelle forêt, disparaissaient les usages agraires et les pratiques anciennes. Déjà, donc, depuis quelques dizaines d'années, les forestiers méditerranéens s'attellent-ils à réinventer ce savoir-faire méditerranéen si particulier, participatif et mettant en valeur toutes les fonctions de la forêt, pour faire face à la nécessaire gestion de ces espaces.* »

Informations sur les publics de la forêt

Bien connaître la forêt méditerranéenne, c'est aussi étudier les pratiques de ses usagers. C'est aussi prendre en compte celles des nouveaux publics, des urbains et péri urbains, et plus globalement de décortiquer « la demande sociale » de gens qui investissent la forêt sans rien demander.

Les demandes et les pratiques de ces nouveaux publics, mis en évidence par les communications des historiens, ont fait l'objet de nombreux articles de sociologues. A l'occasion de Foresterranée 1997, un inventaire des études relatives à la fréquentation des forêts a été effectué (9).

Connaître et comprendre les publics des Calanques

Au cours du Foresterranée 1994 consacrée à « Forêt méditerranéenne et évolution du paysage », Geneviève Massena-Gourc nous livre la synthèse d'une étude de fréquentation des Calanques entamée à la suite des feux qui les ont parcourues : « Comprendre les Calanques. Sur les usages et les usagers du massif des Calanques » (10). C'est à la fois l'histoire des relations humaines avec le massif des Calanques : cabanon, chasse, randonnée, jogging, etc. et une analyse sociologique des rapports entre ces différentes activités et sur leur perception par leur public. Elle constate que « *Faisant écho à cette*

attente, une nouvelle réflexion concernant l'aménagement des espaces naturels arrive à maturité chez les forestiers sur l'ensemble du territoire, avec l'introduction consciente de la fonction paysagère dans la gestion. » L'aménagement des Calanques à la suite des incendies prendra en compte ce qui est contenu dans cette passionnante et très complète étude.

Des forêts devenues compléments de l'espace urbain

Dans « Les usages de la forêt : de l'espace de travail à l'espace de loisirs » Gisèle Amir indique en 1995 que « *la citadinisation de la société fait venir en forêt un nouveau public* », et redéfinit, ainsi, de nouveaux usages de l'espace forestier (11). « *La forêt est perçue par cette population comme un lieu de recueillement, épargné par les agressions visuelles et sonores de la ville. Isolément et silence se conjuguent alors avec famille, couple ou solitude (la sphère intime). Plaisir des yeux, des oreilles, du nez : la forêt apporte au citadin une source de sensations ignorées dans la ville. La forêt répond alors à un besoin de décompression, une recherche de nature, de repos. L'appauvrissement des relations joue certainement un rôle dans ce besoin de calme, cette recherche de sensations vraies. D'où l'importance de la qualité de l'accueil en tourisme rural. La forêt, ancien espace de travail, devient lieu de loisirs. Il convient d'être conscient de ce passage de la "production de biens" à la "production de services", afin d'éviter les débordements d'un changement non maîtrisé. Anciennement perçue comme un complément de l'espace villageois ou rural, la forêt est aujourd'hui de plus en plus vécue comme un complément de l'espace urbain.* » Gisèle Amir suggère de « *redéfinir la fonctionnalité, non pas de "la" forêt, mais de "telle" forêt, en tenant compte de ses spécificités écologiques, géographiques et culturelles (son histoire, les pratiques anciennes...).* » *La* forêt est un phénomène trop complexe. Seul un retour vers le local, le particulier permet de gérer au mieux, sur le terrain, l'usage contemporain de *"telle"* forêt. »



Photo 2 :
Paysage des Calanques.
Photo L.-M.D. / CRPF.

La «**demande sociale**», notion évidente ou à déchiffrer ?

Les rencontres Foresterranée ont fait pour certaines l'objet de « leçon » par un spécialiste sur le thème. En 1997, Geneviève Massena-Gourc a approfondi la notion de « demande sociale » invitant les forestiers et les élus à une plus large appréhension du phénomène. Nous en avons extrait quelques lignes (12).

Elle insiste d'abord sur « *le rapport à établir entre activités de loisirs et pratiques sociales ce qui revient à faire un inventaire des activités, de leur diversité, de leur importance, de leur rythme hebdomadaire ou annuel, des points de condensation de la fréquentation ... fournissant ainsi de nombreuses et utiles informations (...) sur deux types d'attentes, un désir de dépaysement (la ville lieu des contraintes sociales vécue en négatif), et un désir de paysage (la nature comme objet esthétique). Mais, ces désirs de "liberté", "d'authenticité" et de "beauté" se différencient selon les propriétés sociales des individus ou des groupes concernés. (...) qui peuvent en arriver à s'opposer radicalement, et à produire des condamnations, voire des excommunications rédhibitoires. »* (...) »

« *Dans sa complexité, ce basculement du regard qui fait passer d'une approche en termes d'activités de loisirs aux pratiques sociales qui les sous-tendent, doit faire l'objet d'une étude sociologique, mais spontanément, chacun peut expérimenter, par exemple, que la pratique de la chasse pour les chasseurs d'une commune (surtout s'il s'agit d'une petite commune), est plus et autre chose qu'une simple activité sportive, que cette pratique a une fonction identitaire, d'appartenance à un pays, de consolidation des liens d'une communauté, qu'elle met en jeu des savoir-faire traditionnels qui participent d'un rapport particulier à la colline, à la campagne (...) ».*

Elle s'interroge ensuite sur les modes de régulation existant sur les espaces naturels. « *Les modes de régulation anciens ne fonctionnent plus. Les associations intégratives ne jouent plus ce rôle. Une multitude d'associations ont pris la place et ont plus un rôle de prestataire de services.»* La « demande sociale » devient une préoccupation, parce que pour l'essentiel leurs usagers ne « demandent » rien. Les lieux attractifs sont équipés de fait par ces nouveaux usagers (comme l'équipement des voies d'escalade). « *Se*



préoccuper de "demande sociale" ou "d'accueil du public", c'est d'abord tenter de maîtriser des usagers et des usages qui sont là, c'est essayer de mettre en place, à travers de multiples dispositifs spatiaux, à travers des aménagements, mais aussi par des arrêtés, des restrictions voire des interdictions (les deux aspects forment un tout), de nouveaux modes de régulation, de contrôle, de normalisation des pratiques. ».

Après avoir relativisé le phénomène de délinquance dans les espaces naturels. G. Gourc traite du « *déplacement dans la prise en charge de la fréquentation, des organisations vers les propriétaires et les gestionnaires des lieux.»* L'espace naturel est désormais l'un des enjeux de la politique globale d'une commune ou d'un département.

Photo 3 :
La pratique du Quad en forêt rend nécessaire la recherche de nouveaux modes de régulation.
Photo CRPF.

Photo 4 :
La forêt est souvent victime de délinquance.
Photo CRPF.



Le quatrième angle d'attaque traite du basculement de nouveaux secteurs de la vie sociale dans la consommation de services marchands. En ce qui concerne le service “espaces naturels”, « *l'accueil du public, même limité à une simple occupation de l'espace et à son entretien, est désormais régi par le calcul économique, son coût fait partie intégrante de sa gestion. Cette prise en compte du coût de “l'accueil” met également en question une autre délimitation, sur laquelle, dans la période, règne un certain flou, celle entre service d'intérêt général, service public, et services marchands.* ». Le partage paraît s'établir sur le mode de l'évidence (usage de l'espace et aménagements de base gratuits, services particuliers payants). (...) Elle met en garde la “contamination” par un rapport de type client, qui peut également modifier le comportement des décideurs et souligne « *l'ambivalence de ces transformations porteuses d'aspects contradictoires qui sont celles de notre système politique, économique et social construit sur deux piliers, le citoyen et le consommateur, la communauté et le marché.* ».

Au terme de cette leçon, nous sommes assez loin d'une conception de la « demande sociale » vue sous le simple aspect de besoins d'usagers à satisfaire et la volonté de rationaliser la gestion des équipements et des services des espaces naturels. Elle préconise d'effectuer un bilan qui met en balance avantages et inconvénients, comptes et mécomptes pour mettre en œuvre telle gestion plutôt que telle autre, en se référant à une vision politique globale. Ce bilan très large se tire à partir de la position géographique, de la capacité à capter des retombées indirectes de la fréquentation d'un “espace naturel”, mais aussi la place de tel groupe social dans la vie d'une commune. Les choix de canaliser, d'organiser, d'équiper ou d'exclure résultent d'une position plus ou moins favorable (et que l'on veut rendre plus favorable) dans un champ de rapports de forces. Chacun adoptera une logique spécifique de fonctionnement selon ses formes de pouvoir et ses modes de sanction. « *Enfin, il conviendrait que la décision d'entreprendre ou de faire réaliser une enquête sociale, et le type d'enquête souhaité soit bien un préalable et non la justification d'un choix politique déjà fait, et globalement de décisions déjà prises, ou pour le moins d'orientations déjà définies.* »

COMMUNICATION

Ignorée, méconnue, voire « mal aimée », tels sont les qualificatifs qui ressortent de diverses études dont certaines furent suscitées par Forêt Méditerranéenne. Conscients et nullement découragés, ses responsables ont produit divers articles pour mieux communiquer et développer des produits et des stratégies adaptées. Ils ont produit notamment le « bêtisier » qui répertorie toutes les idées fausses en lui opposant des éléments de démentis. L'accent est également mis sur ses énormes potentialités.

NOTA : La communication relative aux incendies de forêt est placée dans le chapitre consacré à ce thème (Cf. pp. 348-349).

Conseils pour bien communiquer

Des rencontres consacrées uniquement à la communication

En 1990, les quatrièmes rencontres de Forêt Méditerranéenne ont été consacrées au thème « Information et communication sur la forêt méditerranéenne » et ont suscité une profusion de communications très pertinentes. Pour être concis, nous ne reprenons que les titres et les intertitres (13).

Les propos liminaires « Savoir pour comprendre et agir » martèlent que « *c'est le contenu éducatif réel de fond qui importe en réalité. Savoir utiliser techniquement les médias est un premier pas ; pour avancer il faut des messages, des contenus soigneusement élaborés au départ, évalués en cours même de la conception et ensuite jugés à leurs effets à court, moyen et si possible long terme.* »

Le groupe a travaillé sur « Comment faire progresser les approches en matière d'information et de communication sur la forêt méditerranéenne ». Deux pistes ont été évoquées : mettre en commun et réfléchir sur la base de ces trois questions :

- comment définir la forêt pour savoir ce que l'on défend ?
- auprès de qui faire une action de communication et d'information sur la forêt ?
- comment communiquer ?

Il insiste ensuite sur la création de produits et de stratégies après avoir conduit une analyse de l'existant en termes de contenu et de coût.

Un grand soin doit être porté à la « La définition des publics » distingués comme suit :

- les jeunes scolarisés (primaire, collège, lycée ou enfants/pré-adolescents) ou non scolarisés (mouvements de jeunes et centres de vacances),
- les adultes : les professionnels (propriétaires, gestionnaires, exploitants...),
- le « grand public » en tenant compte de son niveau socio-culturel.

Public – Message - Vecteur

En courte conclusion, trois mots-clés ont été retenus car ils ont semblé les « plus » susceptibles de provoquer la réflexion sur la communication. Ce sont : public, message et vecteur, chacun des problèmes posés par un élément devant s'articuler avec les deux autres. Lors de la préparation de Foresterranée'90, chacun de ces thèmes a fait l'objet de réflexions de trois groupes de travail dont les comptes rendus sont très instructifs.

Le groupe « Public » signale que « *l'objectivité d'une campagne d'information doit être, suivant les moyens dont elle dispose, de définir au mieux le nombre de publics spécialisés à cibler (de façon à ce que le plus grand nombre soit touché) et surtout de créer une communication authentique avec chaque public spécialisé* ».

Le groupe « Message » distingue les messages rouges, relatifs à l'actualité et aux messages primaires, les messages noirs axées sur les conséquences et le court terme, et les messages verts qui traitent de la gestion et du long terme.

Le groupe « Vecteur » a souligné que le vecteur n'est qu'un outil fortement dépendant du message et de la cible, mais qui n'est pas neutre. Son choix est important. Enfin, si la stratégie de communication peut être mise en œuvre par un professionnel, elle doit toujours s'effectuer en collaboration avec le demandeur, afin d'affiner au mieux l'ensemble message - vecteur - public.

Les diverses contributions des membres du groupe de travail de ce dossier très complet méritent d'être lues (13).

Le bêtisier avec des éléments de démenti

Une des productions du colloque fut l'élaboration du bêtisier et la rédaction d'élé-



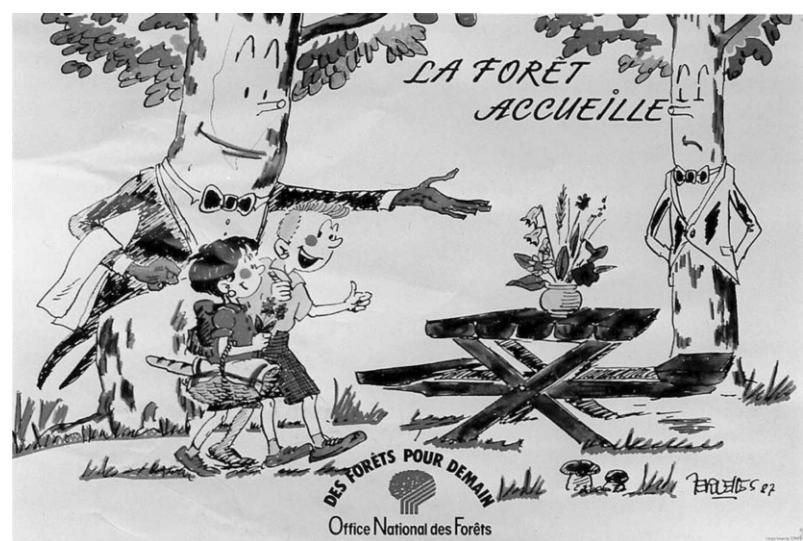
ments de démenti. Il nous a semblé utile de le reprendre dans son ensemble car sa relecture trente ans après, montre qu'il est toujours d'actualité (Cf. encadré page suivante).

Communiquer sur les potentialités de la forêt méditerranéenne

En 1992 Jean Bonnier revient sur la communication dans l'article « Information et communication sur la forêt des zones méditerranéennes » (14) où il veut sortir de la communication sur le feu pour l'axer sur les rôles multiples de la forêt méditerranéenne : loisir, production, protection. Elle porte en effet des potentialités extraordinaires ; il suffit bien souvent de leur laisser le temps de se réaliser. Il préconise que des politiques forestières explicites soient élaborées par des

Photo 5 :
Campagne de communication de 2004 de l'Institut pour la forêt méditerranéenne qui met l'accent sur les imprudences de tout un chacun.

Photo 6 :
Un exemple de « message vert » de l'Office national des forêts « La forêt accueille ».



Le bêtisier de 1990 : toujours d'actualité ?

Voci les principales idées fausses relevées lors de Foresterranée'90, suivies des éléments de démenti.

• Il faut débroussailler la forêt.

Pas toute la forêt. Le message devrait ne concerner que les abords des routes, des habitations, des pistes ; pour le reste, le financement serait impossible et on aurait un désastre écologique. L'intéressant de l'idée est la prise de conscience partielle de l'utilisation du débroussaillage, dans les zones à risque de départ de feu. Il y a une première sensibilisation qui doit permettre de construire un message voisin.

• Les pare-feux ne servent à rien.

Les pare-feux n'ont pas pour fonction d'arrêter les grands incendies. Ils sont très utiles pour les petits feux, il faut savoir les utiliser. Ils sont un moyen indispensable de prévention. Les pare-feux sont une technique sur laquelle ni le grand public ni les médias ne sont à même de trancher.

• Construire en forêt empêche les incendies.

Idée appuyée sur le fait que les pompiers viennent éteindre le feu auprès des maisons, et que se fait la relation maison = arrêt de l'incendie. En fait la priorité : défense des maisons en forêt, est remise en cause par certains. Idée dangereuse à promouvoir parce qu'elle justifie le mitage de la forêt, l'implantation des golfs ... Après l'incendie les arbres repoussent, avec l'immobilier jamais³.

• La forêt est sans valeur, si elle brûle c'est sans importance.

Idée que la forêt est vouée au feu, comme classée en zone déclarée combustible. Les feux de forêt sont des feux de friches. Idée que la forêt basse (taillis, brousse) est sans intérêt, alors qu'il s'agit d'espaces à protéger parce que collecteurs d'eau, réserve de paysage, de faune... La garrigue deviendra forêt même sans reboisement. Idée qui dénote la confusion de l'image de la forêt avec la forêt extrême. Dire que la forêt ne risque rien serait aussi dangereux et déresponsabiliserait les gens. On pourrait dire que sans les incendies la forêt serait encore mieux.

• La forêt ne bouge pas.

Idée difficile à dénoncer, mais qui nie toute dynamique des écosystèmes. La forêt milie vivant, dont l'évolution se fait avec les forestiers est un thème à privilégier.

• Si ça continue il n'y aura plus de forêt.

Veine de message catastrophe. Message contredit par les chiffres de l'Inventaire forestier national. L'extraction du bois et les surfaces boisées sont en accroissement. La forêt méditerranéenne a plus que doublé en un siècle. La forêt ne disparaît pas au contraire, les espaces de friches, abandonnées par l'agriculture, sont potentiellement de la forêt. Mais pour les gens, après l'incendie l'espace qui était forêt n'existe plus, il y a un vide.

• 90 % des incendies sont criminels.

Justifier les incendies par les pyromanes, les incendiaires, les malveillants est une tactique de déculpabilisation. Le pourcentage des pyromanes est minime ; les incendiaires sont surestimés dans les statistiques alors que les feux de reprise sont sous-estimés ou attribués à des criminels.



3 - NDLR : Cette idée est maintenant moins répandue.

maîtres d'ouvrage prenant en compte les interactions entre les différents acteurs. Ils doivent alors prendre acte des liaisons aisées, contribuer à améliorer les liaisons ténues et concentrer ses efforts sur l'explication des mésententes entre groupes et la création d'occasions de rencontre entre eux. Il dénonce les principales idées reçues et précise à nouveau les acteurs, les messages et les vecteurs.

Diverses enquêtes sur la forêt méditerranéenne

La forêt méditerranéenne est-elle mal aimée ?

« La forêt méditerranéenne est-elle mal aimée du public ? » (15), sous ce titre Jean-Claude Boyrie fait, en 1994, la synthèse de diverses études conduites pour mieux comprendre l'image de la forêt méditerranéenne. La Délégation à la protection de la forêt méditerranéenne a commandé en 1988 une importante étude à l'agence Havas Côte d'Azur avec pour objectif de servir de base à l'élaboration d'une « Charte de communication » à l'usage de tous les partenaires publics et privés qui la pratiquent. Il en ressortait une absence d'identification à l'idée de forêt, une absence d'élément fédérateur à part le feu, un manque « d'affection » (ou d'intérêt) du public : aux yeux du promeneur et du touriste, la forêt méditerranéenne manque d'intérêt par sa nature même, jugée trop claire, trop sèche, trop lumineuse, sans mystère, sans vie, chaotique, inconfortable, difficile à pénétrer !

En 1992, le département du Gard axe sa communication sur la sensibilisation à la « fragilité des écosystèmes forestiers ». Selon le bureau d'études Ecomark qui a tenté une évaluation de l'impact de cette campagne, la meilleure déclinaison de ce thème serait : « *N'attendez pas que la forêt disparaîsse pour apprendre à l'aimer !* ». Il note que les visuels n'ont pas vraiment marqué.

Avant l'ouverture d'un écomusée, une étude a été confiée au Cabinet Aarwarth consultants qui affirme que le thème de la forêt méditerranéenne est actuellement trop peu porteur pour susciter une fréquentation massive de la part d'une clientèle touristique ou de passage, c'est donc un public essentiellement scolaire et scientifique qui serait ciblé.

La forêt méditerranéenne française et son public

En 2002 paraît le résultat d'une enquête par sondage commandée par Forêt Méditerranéenne à Michel Cazaly du cabinet Ecomark dans l'article « La forêt méditerranéenne française et son public. Résultats d'une enquête par sondage » (16). Si les Méditerranéens, en France, sont très attirés par leurs espaces forestiers (36 % les fréquentent assidûment au moins une fois par mois), si certains sites ou massifs réputés connaissent eux-mêmes une très large fréquentation, pour autant la notion de forêt méditerranéenne échappe à beaucoup, puisqu'une personne sur deux affirmait au moment de l'enquête n'avoir jamais entendu cette expression auparavant, et avoir des difficultés à imaginer ce qu'elle désigne.

Certains vont même jusqu'à douter de l'existence d'une forêt méditerranéenne, trouvant l'expression paradoxale, ou affirmant que « ce n'est pas de la forêt ». Il est vrai que la forêt ne figure ici qu'au second plan de représentations mentales des espaces naturels plutôt composées de bord de mer, de garrigue et de pinèdes. Les évocations de la forêt méditerranéenne, parfois réductrices, se concentrent sur des éléments de sa flore, pin avant tout (mais le pin parasol est souvent la seule espèce citée...) et sur ses utilités en termes de loisirs (attrait sensoriels et esthétiques, terrain d'activités diverses, « ressources » pour la cueillette, etc.).

Ceux qui fréquentent la forêt y recherchent un certain isolement, une immersion dans un milieu vécu à la fois comme « sauvage, naturel » et « amical, familial ». Les attentes très marquées de tranquillité, de silence, voire de solitude s'accommodent mal d'une fréquentation ici ou là trop intense, trop bruyante, ou trop « voyante ». Beaucoup d'usagers s'irritent d'ailleurs de rencontrer en forêt des parkings ou des habitations, qui troublent leur image idéalisée d'une nature intacte à l'abri des activités humaines...

La grande diversité et la forte dispersion géographique des sites visités limitent les risques de conflits d'usage, mais 15 % des usagers de la forêt méditerranéenne disent avoir été gênés par d'autres lors de leur dernière sortie (inquiétude en présence de chasseurs, rejet du bruit, « concurrence » d'autres promeneurs).

• Il ne pousse rien sous le pin d'Alep.

C'est vrai quand il s'agit de peuplements intensifs, c'est pourquoi on plante par bouquets. C'est faux en ce qui concerne la zone littorale où le pin d'Alep est indispensable avant le chêne pubescent.

• Il faut changer les espèces.

Il s'agit de la suite du discours contre les résineux. A certains endroits on peut le faire.

• La forêt a brûlé, il faut reboiser.

Il s'agit souvent de propos d'élus qui visent le court terme. Ayons le courage de dire qu'on peut très bien ne pas reboiser, ce qui se fait sur la plus grande partie des surfaces (90 %). Il n'est pas urgent de reboiser, ni nécessaire partout, on peut attendre pendant un an et observer la régénération naturelle qui permet parfois l'économie du reboisement. Il est urgent de prendre son temps. Après l'incendie le sol ne s'en va pas, l'érosion n'a pas lieu là où pousse le chêne kermès, les racines ne brûlent pas. C'est le rôle de la garrigue de retenir le sol. Eviter le reboisement du type acharnement thérapeutique sur certaines zones qui brûlent et rebrûlent. La mobilisation du public qui naît après l'incendie peut être utilisée autrement qu'en "reboisons" par exemple en "coupons le bois brûlé", "observons le renouveau de la végétation, construisons une piste ou un pare-feu s'ils ont manqué" ... Ce n'est pas : ne rien faire. Le reboisement comme possibilité d'explication d'une politique globale de la forêt.

• On coupe trop de bois

Réaction de choc à un paysage de coupe rase qui paraît antinomique du "sauvons la forêt". En Provence-Alpes-Côte d'Azur on exploite seulement 1/3 de l'accroissement biologique. La forêt milieu vivant où l'arbre grandit, mûrit jusqu'à son exploitation ou meurt est une notion difficile à communiquer.

• Les coupes augmentent les risques de départ des feux.

On constate plutôt que nombre de petits incendies ont été arrêtés sur des coupes qui d'autre part assurent une discontinuité des peuplements. En général les coupes sont l'occasion d'entretien des chemins forestiers.

• Si la forêt brûle c'est la faute des propriétaires.

Confusion entre les propriétaires d'habitation en forêt et les propriétaires forestiers. Reprendre le problème du débroussaillage.

• "Le fort mistral est à l'origine d'un grave incendie"...

Phrase régulièrement écrite dans les journaux, qui ressemble à celle-ci "le brouillard a provoqué de nombreux accidents sur l'autoroute". Ce sont les automobilistes qui n'ont pas assez ralenti. Le mistral est un facteur aggravant mais n'est pas la cause du feu. Il est exact que les jours de mistral les départs de feux sont plus nombreux. Le mistral favorise l'éclosion des feux.

• La forêt est à tout le monde.

L'idée de propriétaires privés n'est pas évidente pour beaucoup d'usagers de la forêt, à pied, à cheval, à moto... à noter que les forêts domaniales ont aussi un propriétaire : l'Etat. Différence d'attitude entre les ruraux et les urbains.

Traditionnellement la forêt est un espace ouvert, mais sa fréquentation est une tolérance du Droit privé. Inciter à être responsable et à respecter cette forêt.

• Avec plus de Canadair on peut éteindre tous les feux.

Idée fausse que le Canadair est le moyen le plus efficace pour lutter contre l'incendie.

• La forêt ne rapporte rien.

Il faut penser à tout ce qui est autre que le bois et qui n'est pas forcément chiffrable.

Les aspects productifs et économiques sont totalement absents des évocations spontanées. Et aux yeux du public la fonction « paysage » et les fonctions de protection (faune et flore, sols) masquent la fonction de production. Mais si l'on méconnaît parfois la production de bois, on ne la rejette pas (70 % des personnes interrogées adhèrent à l'idée d'une relance de l'exploitation forestière sur certains secteurs). Seule une minorité s'y dit hostile : 28 % souhaiteraient voir arrêter l'exploitation, et 33 % classent les coupes de bois au nombre des menaces qui pèsent sur la forêt méditerranéenne.

D'autres menaces apparaissent plus pressantes aux Méditerranéens :

1 - Le feu. 94 % adhèrent à l'opinion qui le dit « principale menace » ; et l'augmentation des moyens de lutte contre les incendies est une priorité pour 97 %.

2 - Des activités de la sphère industrielle et urbaine : décharges (96 %), circulation motorisée (87 %), ou carrières (70 %).

3 - Certaines activités de loisirs. Leur capacité de nuisance paraît limitée, mais on redoute cependant les excès de la chasse (30 %), de la cueillette (23 %), et du VTT (19 %).

L'état de la forêt méditerranéenne attire des opinions contrastées. On imagine qu'elle perd du terrain (seuls 19 % pensent le contraire !). On la croit plutôt en bonne santé mais néanmoins fragile (55 %). C'est peut-être au nom de cette fragilité et de diverses menaces ressenties que le public accepterait sans équivoque (plus de 90 %) des restrictions d'accès motivées par des objectifs de protection. On y verra l'un des signes du fort attachement de la population à ses espaces forestiers, au même titre que les nombreux témoignages d'une véritable relation affective recueillis lors de cette enquête, ou que le niveau élevé des taux de fréquentation.

Photo 7 :

Le Parc forestier de Roques Hautes dans les Bouches-du-Rhône.

Photo CRPF.



FREQUENTATION DU PUBLIC ET FONCTION SOCIALE

La fréquentation et l'intérêt de nouveaux publics pour la forêt ont entraîné des réactions diverses selon les propriétaires. La fonction sociale est désormais bien reconnue dans le code forestier. Des équipements précédés d'enquêtes ont fleuri en forêt publique. En forêt privée, une enquête a montré la nécessité de signer des contrats résolvant les problèmes de responsabilité civile. En forêt publique comme privée, le sylvotourisme est né pour offrir des services supplémentaires et générer des revenus susceptibles d'être réinvestis dans la gestion forestière. Des modalités nouvelles de paiements de services environnementaux ont été expérimentées notamment dans le cadre de projets européens.

Réactions des forestiers publics

Naissance de « parcs forestiers » pour l'accueil du public

Dès le premier numéro, des chercheurs du CERFISE (Centre d'études, de recherches et de formations institutionnelles du Sud-Est) analysaient en 1979 les mutations de la forêt méditerranéenne au travers de la fréquentation des forêts péri-urbaines de l'aire métropolitaine marseillaise (17). Celle-ci n'est le fait que d'une très petite minorité ; à coup sûr, moins de 10 % de la population urbaine locale va en forêt de manière quelque peu régulière, c'est-à-dire au moins cinq fois dans l'année. Cela touche les couches moyennes urbaines dans leurs fractions les plus cultivées et les plus instruites (employés de banques, des administrations, des services sociaux, cadres moyens, enseignants...). C'est un public d'initiés car fréquenter la forêt suppose une filiation, implique une initiation, un apprentissage, c'est-à-dire maîtriser un code, un référent, des valeurs, des normes. Cela se passait par la famille, l'adhésion à des associations spécialisées (excursionnistes marseillais).

Parmi les personnes interrogées, près de 40 % n'avaient jamais fréquenté la forêt dans leur enfance et, parmi ces dernières, pour une personne sur deux, l'accès à la forêt s'était effectué par l'intermédiaire « d'une forêt aménagée ». Les collectivités créent des

équipements collectifs à la périphérie des villes appelés « parcs forestiers », « forêts d'accueil », « forêts loisirs ». « *La logique de ce type d'aménagement, et c'est là sa spécificité, est bien de constituer l'ensemble des espaces naturels, forêts comprises comme autant de compléments de la ville, c'est-à-dire comme devant répondre à une temporalité nouvelle, celle des loisirs, des vacances et des week-end* ».

Au vu de ces enquêtes et études, les forestiers sont conscients de la nécessité d'adapter leurs pratiques et, en habitués du long terme, ils commencent à définir des orientations nouvelles dans leurs aménagements.

Dès 1987, Bernard Chevalier explicite et décrit les objectifs de l'aménagement du Domaine de Roques-Hautes (protection du site, accueil et information du public et les mesures pratiques mises en œuvre pour les atteindre) dans l'article « Sur le flanc de la montagne Sainte-Victoire. La forêt départementale de Roques-Hautes » (18). L'ONF à cette époque était prestataire du Département des Bouches-du-Rhône qui a conduit très tôt à une politique active d'acquisition d'espaces naturels et les met à la disposition du public. En 2008, Michel Bourrelly montrera comment le Conseil général des Bouches-du-Rhône, par une approche à la fois fiscale et d'aménagement du territoire, a su inventer la gestion de l'accueil des populations urbaines, nombreuses et variées, dans nos régions littorales (19).

Des études approfondies menées par l'ONF par grands massifs forestiers

Dans l'article « Accueil du public et tourisme de nature à l'Office national des forêts » (20), Yves Roma en 1994, indique que « *Dans le cadre de ses objectifs relatifs à la protection des espaces naturels à court et long terme, l'ONF souhaite s'assurer du contrôle de la fréquentation touristique dans les espaces naturels et forestiers en particulier. C'est même une nécessité dans les forêts bénéficiant du régime forestier. Aménager l'espace forestier (équipement du territoire) et organiser les loisirs (animation du territoire) engage la protection à court terme. A long terme, c'est la sensibilisation d'un large public à la connaissance du milieu naturel qui ancrera les nécessités de la gestion et de la protection dans les mentalités*

(éducation du public). La méthode préconisée est de conduire une étude approfondie par grands massifs forestiers. Les réflexions menées actuellement par l'Office national des forêts, en liaison avec ses partenaires institutionnels ou privés, permettent de définir les objectifs et les actions à mener afin d'organiser un accueil de qualité dans ces espaces forestiers soumis à de fortes fréquentations touristiques. Ces analyses permettent :

– de proposer un schéma global d'équipement préservant les potentialités biologiques du milieu naturel en fixant les différentes activités de tourisme de nature dans les zones les moins dommageables pour l'environnement (équipement du territoire) : réseau de sentiers balisés spécialisés (pédestres, VTT, équestre), aménagement des sites d'escalade, etc.,

– de définir parallèlement, une politique de sensibilisation du public à la gestion et à la protection de la forêt au travers d'une animation du massif (visites guidées pour les scolaires et les adultes, diaporamas, encadrement de manifestations sportives, etc.). En partenariat avec les professionnels locaux, l'Office national des forêts s'impliquera dans un tourisme de nature qui porte à la connaissance des milieux naturel et humain (finalité de connaissance) dans le respect des équilibres biologiques (éducation et animation),

– enfin, d'intégrer l'immobilier existant en forêt dans cette politique de maîtrise et de développement de l'activité touristique. Certaines maisons forestières actuellement désaffectées présentent, en effet, un intérêt indéniable en matière d'accueil et d'information du public. »

Promotion d'un tourisme en forêt publique

L'ONF s'est également préoccupé de créer un produit touristique de randonnée thématique. Jean Luc Rouquet en 1994 et 1997 a détaillé la naissance de Retrouvance (21) et (22). Ce projet consiste en la mise en place d'un produit touristique de randonnée thématique et sportive s'articulant autour de la qualité esthétique, écologique et historique des paysages traversés, et d'un hébergement de qualité proposé dans des bâtiments domainiaux restaurés et aménagés en gîte. Plus précisément, il s'agit d'un produit de randonnée en moyenne montagne qui se développe sur six jours, principalement dans de grands

massifs domaniaux du Buëch et du Dévoluy dans les Hautes-Alpes. L'hébergement, très confortable, original et de caractère est proposé dans des maisons forestières appartenant à l'Office national des forêts. Cependant, pour mieux intégrer le produit dans le contexte, l'ONF a veillé à ce que la plupart des prestations soient effectuées par des partenaires locaux (logistique, accompagnement, restauration). La distribution et la vente sont assurées par des Tour Operators ou des agences.

Le même auteur actualise cette démarche en 2000, « Les gîtes forestiers : les suites de Retrouvance » et en 2008 « La stratégie prospective de l'ONF en matière de produits touristiques » (23) et (24).

Accueil et protection dans le Parc national de Port-Cros

André Manche en 1988 dans l'article « Exemple de gestion d'un site protégé : le plan de zonage du parc national de Port-Cros » décrit ce plan, qui a dû prendre en compte à la fois les problèmes fonciers, la production énergétique, l'accueil du public, et l'évolution des peuplements (25).

Dans l'article « Gestion durable pour quels objectifs ? Le cas des îles de Port-Cros et de Porquerolles », en 2002, Nicole Jensen, directrice adjointe du Parc national de Port-Cros, plaide pour l'ouverture raisonnée des forêts (26). « *Il est temps que la forêt méditerranéenne et principalement celle du littoral retrouve son sens d'ouverture aux besoins de la société du moment et s'il ne s'agit dans un*

premier temps que d'une perception de la forêt comme un seul décor ou au mieux d'un théâtre d'activité, il n'est pas utile de s'en formaliser. Il faut ouvrir nos forêts au public, et mieux. Bien évidemment, cela ne peut se faire sans précaution ou inconsidérément, mais c'est nécessaire. (...) Mais d'un équilibre à l'autre il est également nécessaire que la forêt reste elle-même et que l'on n'y refuse pas non plus une gestion forestière classique extensive, respectueuse et productive de biens et de services. »

Réaction des collectivités

Privilégier l'intégration au site et préserver des pratiques

Dans l'article « L'accueil du public : décider d'accueillir pour préserver l'espace », en 2000, Cyrille Naudy pose bien la problématique des collectivités (27). Face au difficile contrôle de la fréquentation, ils doivent faire un choix de gestion (la gérer ? la refuser ?). En partant de l'exemple de Sainte Victoire, il montre comment définir les enjeux et mettre des moyens au service de ses objectifs concrétisés par un aménagement. Pour les collectivités, ces décisions doivent être précédées d'études permettant aux élus de se positionner. Pour conduire une politique de gestion du public à moyen et long terme, il faut privilégier l'intégration au site et la préservation des pratiques dans le cadre du principe de précaution.

Réactions des propriétaires forestiers privés

Etude de l'acceptabilité par les propriétaires de l'ouverture au public

Le Conseil général du Var a financé l'étude d'acceptabilité auprès des propriétaires forestiers de la Provence Verte. Confier à Geneviève Gourc, elle en a tiré un article « Un nombre croissant de propriétaires sont prêts à ouvrir leur forêt au public » en 2001 (28).

« *Le milieu des forestiers privés est aujourd'hui parcouru par des positions diverses, pour certaines opposées, qui découlent notamment de leurs caractéristiques sociales. Ceux qui refusent sont majoritairement des personnes attachées à une vision du patrimoine privilégiant la possession par*

Photo 8 :

Une propriétaire du massif de la Trévaresse collabore avec un membre du Comité communal feux de forêt pour une meilleure prévention.
Photo L.-M.D. / CRPF.



rapport à l'usage. Ceux qui sont ouverts à une tolérance contrôlée appartiennent aux générations plus jeunes exerçant des activités professionnelles hors du milieu rural. Mais un autre clivage important existe entre ceux qui sont déjà impliqués, sans l'avoir souhaité pour la plupart, par la fréquentation des usagers citadins sur leur territoire, ce qui les incite à trouver des solutions contractuelles, et ceux qui ne sont pas concernés et qui, souvent, s'en tiennent à un refus de principe. Dans l'échantillon de l'enquête, une moitié environ de cette population se sent plus ou moins positivement concernée et, du même coup, est susceptible d'être ouverte à des propositions qui constitueraient pour elle une aide réelle, efficace et loyale pour régler le problème de la fréquentation — face auquel elle se trouve bien souvent démunie — à condition que les rapports s'instaurent dans le cadre d'un partenariat bien défini.»

« Il convient de trouver les moyens de faire face aux diverses contraintes que signalent les propriétaires forestiers, par ordre d'importance décroissant : les risques d'incendie, la responsabilité civile (le propriétaire ne peut jamais s'en exonérer), le dépôt des ordures, la surveillance et l'entretien des chemins. Des collectivités comme le Conseil général du Var, proposent d'apporter leur garantie solidaire mais il faut attendre un premier sinistre pour voir comment cette solidarité contractuelle s'exercera. (...) Les propriétaires ont émis le souhait d'avoir un interlocuteur public unique. (...) Il revient donc aux collectivités territoriales, mais aussi aux associations professionnelles, d'avancer des propositions qui puissent être discutées, et de définir un cadre professionnel garanti par la profession.»

« Parallèlement à la recherche des termes du contrat, il est fondamental de trouver des compromis répondant aux exemples, souvent négatifs, que constituent les pistes DFCI (Défense des forêts contre l'incendie). Ouvertes dans le but de défense contre l'incendie, ces pistes servent en fait de "cheval de Troie" et se traduisent par une pénétration accrue des espaces privés, ce qui peut accroître les risques. L'absence d'entretien de ces pistes est également souligné, problème lié au fait qu'elles soient surfréquentées par rapport à leur usage premier. Les solutions à trouver dans le domaine de la contractualisation devraient jouer un rôle de laboratoire où seraient mises à l'essai et suivies différentes initiatives prenant en compte et les griefs de propriétaires et les intérêts de la collectivité.»

Développement du sylvotourisme

Des propriétaires forestiers ont également réfléchi à l'accueil du public en forêt avec leurs propres contingences. Dans le cadre d'une formation Fogefor, un groupe a conduit une étude rédigée par Louis-Michel Duhen « Recréer la vie en forêt par le sylvotourisme » en 1994 (29). Ces propriétaires ont à faire face à trois enjeux. Le premier est de maîtriser le phénomène de pénétration du public dans leurs forêts sous peine de se voir débordé et de ne pouvoir ensuite y mettre fin. Le deuxième enjeu est de pouvoir maintenir une activité économique viable sur un domaine agro-forestier. Ce patrimoine auquel tiennent de nombreux propriétaires représente souvent un poids financier assez lourd s'ils veulent le conserver en bon état. L'ouverture à un tourisme forestier bien maîtrisé est sans doute une des solutions d'avenir. Il peut même, selon le degré d'implication du propriétaire, permettre de fixer et de rémunérer la famille d'un enfant ou d'un tiers. Le dernier enjeu est de redonner un usage économique à des espaces qui tombent en déshérence. Le sylvotourisme permet de maintenir ou de créer des emplois de proximité. Ces personnes jouent, par leur présence, un rôle fondamental de surveillance et d'entretien. Pour l'avenir de la forêt et pour sa défense contre les incendies, ce rôle est essentiel.

Une enquête auprès de propriétaires qui ont déjà expérimenté le sylvotourisme a permis de cerner les activités compatibles ou non, le degré d'implication du propriétaire et les conséquences juridiques et fiscales (locuteur d'espace ou prestataire direct), l'intégration de l'activité avec la gestion forestière, l'intégration avec le milieu local, les synergies avec d'autres propriétaires, les différentes étapes pour conduire son projet... De ce travail, les propriétaires ont jugé bon de créer un réseau d'échanges en précisant bien ce qu'ils en attendaient. L'association Forestour (Forêt Réseau Tourisme) a ainsi vu le jour avec le parrainage d'Henri Grolleau, inspecteur du Tourisme, les enjoignant de suivre le principe « Sentiers gratuits, bas-côtés payants ».

D'autres articles suivront. En 2001, Rémy Roseau présentera Aoubré, son Parc de découverte forestière à Flassans dans le Var (30). La même année, Louis-Michel Duhen expliquera pourquoi dans le cadre d'un

accueil en forêt privée, la rentabilité est un impératif (31).

La fonction sociale reconnue, la signature de contrats avec des propriétaires préconisée

En 2002, Gérard Gautier, président de Forestour qui fêtait ses huit ans d'existence faisait le point dans l'article « L'organisation de l'accueil en forêt » (32). Après avoir été reçu par Jean-Louis Bianco dans le cadre de son rapport sur la forêt (à cette occasion, M. Bianco est venu clore le Foresterranée 2002), Forestour pouvait se réjouir d'être nommément cité et surtout de voir sa démarche encouragée par la Loi d'Orientation forestière (LOF). « *Elle reconnaît la fonction sociale de la forêt, au travers de l'article 4 du chapitre III, qui permet de passer des conventions allant jusqu'à la rémunération pour service rendu, le législateur reconnaissant ainsi que le droit de propriété ne peut continuer à être impunément violé par toutes sortes de promeneurs, randonneurs pédestres, cavaliers, VTTistes, cueilleurs de champignons, sportifs de tout poil et bien sûr chasseurs... Les opportunités de dialogue deviennent une réalité. Face à cette réalité, il faut cependant offrir le maximum de diversité car tous les propriétaires forestiers ne souhaitent pas que ces dispositifs d'accueil dans leur forêt se généralisent. Il y a donc lieu de faire la distinction entre :*

- ceux qui veulent que soit respecté leur droit de propriété et qui n'entendent pas que n'importe qui pénètre chez eux,*
- ceux qui admettent que leur propriété soit traversée par des chemins de randonnée, GR, PDIPR⁵ ou autres, et qui donc voient un réel avantage à passer des conventions,*
- ceux qui, comme les membres de Forestour, ont créé ou souhaitent créer une activité spécifique sur leur propriété et qui peuvent compléter leur équipement par une convention*

Il faudra beaucoup de temps encore, beaucoup d'information et beaucoup de civilité pour mettre tout le monde d'accord, et en premier lieu, il faudra que les collectivités qui ont depuis plusieurs années, sans pudeur aucune, dessiné les tracés de GR, PDIPR, ou autres, révisent leur copie si les propriétaires concernés ne souhaitent plus voir du public arpenter leur domaine. Certes le paysage appartient au patrimoine collectif, mais son

utilisation est tout de même soumise au droit de propriété. C'est dans ces conditions de respect mutuel de chacun que le dialogue peut s'établir et c'est grâce à la LOF que je pense que les conditions sont réunies pour que chacun puisse se comprendre. »

Bilan en 2008 des offres de services rémunérées

Plus tard en 2008, Louis-Michel Duhen fait le point sur les démarches engagées par divers acteurs pour offrir des services dans le domaine de l'accueil en forêt (privée comme publique) moyennant des rétributions « Accueil du public : un mouvement bien engagé » (33). Avec l'animatrice de Forestour, Isabelle Desmartin, ils effectuent un bilan de la vie de cette association Forestour, une initiative en forêt privée ou comment vaincre les résistances institutionnelles ou privées.

Vers le paiement de services environnementaux

Etude de la valeur économique de la forêt méditerranéenne

En 2005, paraît un article déterminant « La valeur économique totale de la forêt méditerranéenne française » écrit par Claire Montagné, Jean-Luc Peyron et Alexandra Niedzwiedz (34). C'est une adaptation de la contribution française au projet international Medforex (*Mediterranean Forest Externalities*) qui a produit l'ouvrage de référence *Valuing Mediterranean Forests : Towards Total Economic Value* (Cabi Publishing, 2005) de M. Merlo et L. Croitoru. À partir d'une importante collecte de données, il fournit une analyse étendue et une comparaison des valeurs économiques liées aux forêts françaises et méditerranéennes, incluant non seulement les valeurs aisément et traditionnellement mesurées comme la production de bois, mais aussi les biens publics et les externalités qu'elles engendrent. Ces valeurs estimées, placées dans le contexte institutionnel et politique qui régit la gestion forestière, peuvent contribuer à une meilleure prise en compte des différents enjeux et défis auxquels font face les forêts, dessinant de nouvelles approches de politique publique permettant d'accroître la provision de biens publics tout en réduisant les effets négatifs concomitants.

5 - PDIPR : Plan départemental d'itinéraire de promenade et de randonnée.

Dédommagement par la commune des propriétaires privés d'une forêt périurbaine en Slovénie

Le programme européen Sylvamed a été l'occasion d'échanges sur le paiement de services environnementaux. Les partenaires de Slovénie ont pu développer un exemple qu'a présenté Robert Hostnik en 2014 « L'exemple de la forêt urbaine de Celje, paiement pour services environnementaux » (35). Le concept de gouvernance d'une forêt urbaine, basé sur une étroite coopération entre l'agence locale du Service forestier slovène et la Municipalité de Celje, la troisième ville de Slovénie, a évolué durant les deux dernières décennies. Il en résulte de nouvelles infrastructures de récréation, de nouvelles aires ouvertes au public, des mesures de gestion de long et court terme, à des coûts raisonnables et la mise au point d'un système de pilotage. Ces dernières années, le développement urbain et la demande de forêt autour de Celje se sont accrus. Du fait que la propriété privée dominait dans cette zone, des conflits sont apparus avec les différents usagers de la forêt. L'étude de cas présentée ici explore les possibilités d'orienter le développement des loisirs et examine la volonté des propriétaires privés d'offrir des loisirs organisés en échange d'un certain paiement, par la Municipalité, pour les services rendus (PSE, paiement pour services environnementaux). Les attentes économiques des propriétaires ont été examinées à travers 112 entretiens personnels, dans une zone de quatre projets de sentiers et de pistes de vélo-tout-terrain sur 13,6 km. L'article traite des attentes économiques des propriétaires et compare les propositions de rémunération (PSE) à un autre instrument de compensation.

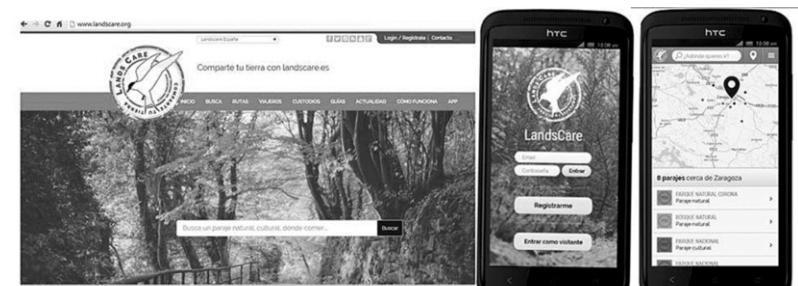
LandsCare, un système de paiement facilité par Internet

LandsCare est un système de paiement pour le service environnemental relatif à la beauté des paysages mis en place et décrit dans un article en 2015 par Pablo Martínez de Anguita, Professeur de gestion environnementale. Université Rey Juan Carlos en Espagne (36). LandsCare est une application adaptée aux smartphones et un site Internet qui recourt à un système de paiement environnemental (PSE) pour essayer de contribuer à la préservation et à la valorisation du paysage naturel et culturel local. LandsCare permet aux voyageurs d'avoir une information géo localisée en temps réel (mais aussi à l'avance pour pouvoir planifier leur voyage sur Internet) sur les sites magnifiques et remarquables qu'ils pourront découvrir lors de leur voyage. Ils peuvent contribuer par de faibles paiements (ou micropaiements) au financement de ces biens naturels et culturels grâce à l'application et, en agissant ainsi, obtenir des offres commerciales et des rabais dans les établissements qui sont en relation avec ceux qui entretiennent ces biens naturels et culturels. Ils trouvent des informations sur les organismes et les personnes concernés par la préservation des espaces, rencontrer des guides locaux, et découvrir les produits naturels et locaux et les acheter en direct chez les producteurs.

LandsCare veut être le premier système global de conservation et de PSE sur le thème de la beauté du paysage, opérationnel grâce à l'usage de smartphones et actuellement utilisé sous licence par des organismes non gouvernementaux et des administrations publiques de différents pays ou régions.



Photo 9 (ci-contre) :
QR code utilisé en forêt en Ligurie pour informer sur la cueillette des champignons.
Photo L.-M.D. / CRPF.



INCENDIES DE FORÊT

Les articles sur les incendies de forêt sont très nombreux dans la revue puisqu'ils approchent les 20 %. Ceux qui traitent de la communication et des impacts sociologiques des incendies n'apparaissent pas tout de suite. Ils surgissent à partir de l'interrogation : les feux de forêts sont-ils plus fréquents que par le passé ? En 1994, le thème « Forêt et Habitats » interroge sur les places respectives de la forêt et de l'homme et de ses habitats : urbanisme mieux maîtrisé, des habitants en forêt plus sensibilisés, des relations plus poussées entre propriétaires de forêt et partenaires de la prévention et de la lutte. La représentation sociale de la forêt méditerranéenne associée uniquement à l'incendie va-t-elle perdurer ? Puis, un grand nombre d'articles traitent avec lucidité de la manière dont les incendies sont traités dans les médias et suggèrent des méthodes de communication pour une meilleure prévention et une réaction plus appropriée après le feu. Cette profusion d'apports très instructifs se termine par un article sur l'affirmation qu'il y a sur les incendies à la fois un trop dit, un mal dit et un non-dit et l'analyse de ce que cela révèle.

Les incendies de forêt dans l'histoire

Dès 1986, Jean-Claude Istre posait la question « Y avait-il moins d'incendies de forêt autrefois ? (37) Ce préfet précise que « *Cette politique devrait naturellement s'accompagner d'une meilleure prise de conscience de l'utilité (mais aussi de la désutilité et de la dangerosité) de la forêt de façon à aboutir à une politique raisonnable à mi-chemin d'une défense excessive ou d'un abandon total de la forêt provençale. Cette voie du juste milieu, toujours difficile à atteindre, c'est aussi le chemin à rechercher en matière d'information sur la forêt de façon que l'on ne puisse plus dire de façon systématique soit la forêt d'autrefois ne brûlait pas, ou moins, soit la forêt d'aujourd'hui brûle beaucoup plus et sur de plus grandes surfaces. Dans ce domaine où la part de l'appréciation psychologique est fort grande alors que seule une démarche scientifique ou statistique devrait être observée, il faut se garder de toute conclusion hâtive alors que l'on compare des forêts dans les deux époques données, qui ont tellement changé pendant 135*

ans que toute comparaison entre eux ne saurait être qu'hasardeuse. »

En 1987, Marcel Faure dément dans « Les incendies de forêt dans l'histoire : quelques leçons du passé », chiffres à l'appui, l'idée reçue selon laquelle la forêt méditerranéenne brûlait moins par le passé, et secoue le mythe de l'âge d'or sylvo-pastoral (38). Les activités paysannes et le mode de vie multipliaient les départs de feux, le phénomène s'est déplacé aujourd'hui avec la déprise rurale, et on ne peut donc prendre comme modèle des structures anciennes en matière de prévention actuelle.

Feux et habitats

Pour une meilleure planification foncière

C'est Michel Neveux en 1982 qui lance ce débat avec l'article « Forêts et planification foncière en région méridionale » et ce thème fera ensuite l'objet de nombreuses autres interventions (39). « *En conclusion, de nombreux outils puissants de maîtrise foncière existent dans la réglementation actuelle : POS, ZAD, ZIF, etc. mais encore faut-il s'en servir à bon escient après avoir analysé non seulement les données économiques et démographiques mais avant tout les données biologiques du sol sous forme d'une carte d'aptitude des sols et d'orientation des versants. Il est temps de réorienter une politique désastreuse au plan écologique. En effet, sont actuellement gaspillées définitivement les meilleures terres constituant la richesse du patrimoine écologique et qui sont suffisamment rares en zone méditerranéenne pour être préservées avant toutes garrigues au contraire trop abondantes. »*

Un véritable scénario écologique d'aménagement du territoire devrait avoir une conception basée sur les principes suivants :

- préservation totale de toutes les terres agricoles, soit en y maintenant une agriculture active, soit en l'affectant temporairement à des plantations forestières qui ne créent pas d'irréversibilité et peuvent être entretenus facilement,

- développement de l'habitat sur les versants sud des collines où l'habitat est le plus agréable (exposition au soleil, vues étendues, protection du mistral) et où il n'y a aucune chance de maintenir ou de créer une forêt « digne de ce nom »,

– développement d'une forêt de qualité sur les versants nord et sols profonds où l'entretien pourra être mécanisé si possible. Un taux de boisement compris entre 30 et 40 % est suffisant.

Urbanisation et protection

Cette problématique est ensuite traitée dans le compte-rendu très complet de trois journées de rencontres et débats du groupe « Urbanisation et protection de la forêt méditerranéenne » en 1984 (40). La cheville ouvrière et rapporteur, l'urbaniste Jean-Philippe Beau, donnait l'avis suivant lors de la synthèse des débats : « *Si le rapporteur peut exprimer un avis, il serait tenté de dire que pour lui l'intérêt du débat provenait de la rencontre, parfois de la confrontation, toujours courtoise de deux logiques qui n'ont pas souvent la possibilité de se rencontrer : celle du planificateur urbain et celle du gestionnaire forestier.* » On y trouve une appréciation sur le Plan d'occupation des sols (POS), trop tourné vers l'aménagement urbain, des propositions de propriétaires privés pour concilier valorisation et gestion de l'espace, l'incitation à utiliser des outils comme les chartes intercommunales pour conduire des politiques plus cohérentes à l'échelle des territoires et de multiples exemples concrets lors des exposés ou de la visite de terrain.

Habitats en forêt

En 1994, un groupe de travail “Feux de forêt et habitat” produit une synthèse des débats (41). « *La réflexion puis la recherche de solutions autour du problème de l'habitat en zone boisée a permis de dégager un certain nombre d'idées directrices et de réponses à ce problème. En tout premier lieu, une évidence est à réaffirmer : l'habitat dispersé est à proscrire dans tous les cas de figure.*

Il n'existe pas de solution miracle mais un ensemble de mesures à prendre pour limiter le risque. Les aspects de prévention sont encore à définir.

Il faut prendre en compte le facteur temps à la fois pour évaluer le risque, pour ce qui concerne l'entretien des ouvrages et aussi pour la révision des mesures législatives en matière d'urbanisme. L'étude du risque est le préalable indispensable à l'évolution des documents d'urbanisme. De même que le risque sismique, le risque incendie doit être intégré dans ces documents.



A l'heure actuelle, on manque de données et de techniques pour l'évaluation du risque. Les outils doivent être fiables pour une meilleure crédibilité. Cependant, les données dont on dispose sont suffisantes pour commencer les travaux et faire avancer les choses dès maintenant.

On ne peut pas résoudre tous les problèmes immédiatement mais au moins les plus importants, les plus urgents et rattraper dans un premier temps le retard pris.

Législation et mesures d'autoprotection semblent adaptées et adaptables aux futures constructions mais l'application plus difficile pour les constructions existantes. Ici, il est nécessaire qu'émerge et s'affirme une réelle volonté politique.

L'habitat groupé que l'on préconise comme seul type d'urbanisation envisageable nécessite des surcoûts que les habitants devront assumer.

Pour atteindre un bon niveau de défense, on s'aperçoit qu'il faut supprimer la forêt et la transformer en un “espace vert” périurbain. Ce cadre n'est pas obligatoirement incompatible avec ce que recherchent les nouveaux habitants.

Actuellement, la réflexion ne semble prendre en compte que le risque subi. Il est important de mener une réflexion sur les risques induits. Il est nécessaire d'approfondir la connaissance du risque incendie afin de trouver des solutions, ou plutôt un ensemble de solutions pour trouver un bon niveau de protection.

Il faut dépasser l'échelle communale, travail et réflexion sont à mener à l'échelle des massifs.»

Photo 11 :

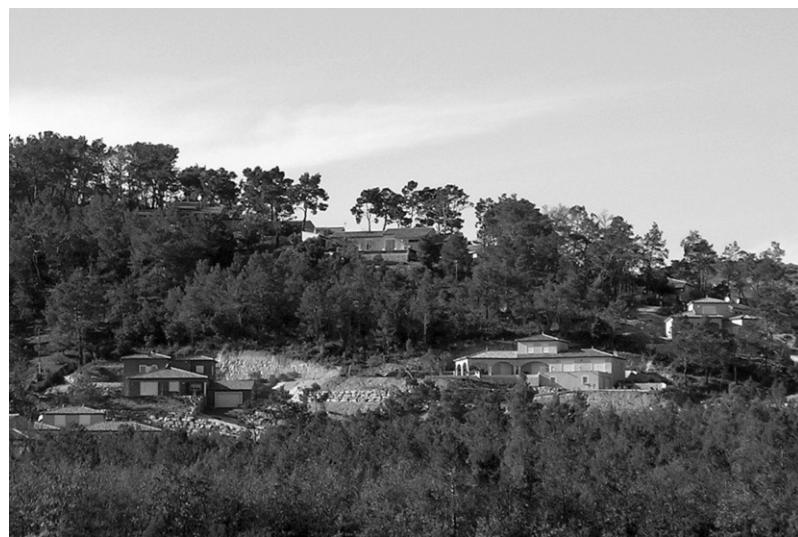
L'incendie est venu lécher les maisons proches des zones boisées.

Photo L.-M.D. / CRPF.

Les perceptions des résidents en forêt

Au cours du même colloque, Suzanne Poggi évoque l'étude « Les résidents en zone boisée face à la menace de l'incendie » conduite par la Direction départementale de l'équipement des Bouches-du-Rhône sur deux communes (42). Ce sont plutôt des urbains que des ruraux. Ces résidents n'ont pas réellement conscience du risque incendie comme risque majeur ; leur comportement traduit au contraire un relatif sentiment de sécurité. Ce manque de prise de conscience constitue un obstacle supplémentaire dans la lutte pour la protection de la forêt contre l'incendie. Il apparaît nécessaire de sensibiliser davantage les populations et ceci passe en premier lieu par un réajustement du discours : ce n'est pas la malveillance mais l'imprudence de tout un chacun qui est à l'origine de la majorité des sinistres. Les moyens déployés pour faire passer l'information auprès du public sont considérables (tracts, affiches, livres, spot TV, conférences...) pourtant les résultats escomptés ne sont pas atteints. Pour une meilleure sensibilisation, il semble qu'une des démarches essentielles soit d'impliquer les populations, de les utiliser dans les travaux et les réflexions qui se mettent en place. Les résidents doivent être partie prenante des décisions et des réformes si l'on veut qu'ils les respectent ensuite. Cette implication pourrait passer par des programmes de formation auprès de ces résidents, formation leur apprenant les gestes préventifs mais aussi défensifs. Ces programmes devront être rendus obligatoires

Photo 12 :
Villas bâties en pleine zone forestière.
Photo CRPF.



pour tout habitant en zone boisée si on veut qu'ils s'y rendent. Ainsi, si les gens veulent habiter dans des milieux naturels tout en étant en sécurité, ils doivent comprendre que cette sécurité a un prix et suppose un certain nombre de contraintes. En même temps, on constate qu'il y a une corrélation indéniable entre habitants et élus : si il n'y a pas de volonté de prendre en compte des uns, il ne peut y en avoir des autres et inversement.

Des propriétaires forestiers se prennent en main

En 1996, l'article de Louis-Michel Duhen « Bravo pour le travail d'équipe » met l'accent sur une campagne de sensibilisation des propriétaires forestiers à une meilleure prévention qui se conclue par trois actions à privilégier : inciter, se regrouper, se rencontrer (43). En résumé, il est souhaitable d'encourager les contacts des propriétaires forestiers avec les divers services qui œuvrent dans le domaine de la DFCI. Pour cela, il est bon que les propriétaires forestiers se regroupent préalablement dans des structures locales de manière à bénéficier de l'effet de groupe. Ils peuvent ainsi aller à la rencontre des CCFF (Comités communaux feux de forêt) et des Centres d'Incendie et de Secours. Au moment où l'accent a été mis sur l'importance d'intervenir dans les premières minutes des départs de feu, il y a beaucoup à attendre de ces contacts de terrain. La rapidité d'intervention est directement liée à une bonne coordination des « locaux ». Les propriétaires regroupés pourront aussi harmoniser leur rôle d'aménageur de l'espace pour une meilleure résistance passive de la forêt à l'incendie. Enfin, regroupés à l'échelle du syndicat départemental, les propriétaires peuvent constituer une force de proposition déterminante. Pour favoriser les initiatives et les regroupements, il semble intéressant de montrer des réalisations de terrain et des manières de travailler ensemble. Comme Jacques Gluck qui revendiquait 20 000 interventions de prévention sur le périmètre du groupement forestier dont il avait la charge dans un article paru en 1982, Louis-Michel Duhen dans l'article « Bravo pour le travail d'équipe » met l'accent, en 1996, sur une campagne de sensibilisation des propriétaires forestiers à une meilleure prévention qui se conclut par trois actions à privilégier : inciter, se regrouper, se rencontrer (43 et 43 bis).

La part du feu dans les représentations sociales

La représentation sociale de la forêt méditerranéenne, c'est le feu

C'est en 1999, qu'apparaît un article parlant de la représentation sociale du feu. Cet article « On a incendié la forêt », écrit par Bernard Kalaora et Antoine Savoye, témoigne de la liberté d'expression des auteurs qui sur un sujet aussi passionnel ont des propos à la fois très « subversifs » mais aussi qui ouvrent des débats prometteurs (44). L'article nous livre trois récits pour poser quelques jalons de réflexions sur la perception sociale de la forêt méditerranéenne dans le futur, l'un d'un juriste et notable du siècle passé, Charles de Ribbe, l'autre d'un économiste et prospectiviste des trente glorieuses, Bertrand de Jouvenel et enfin celui d'un ingénieur agro-écologue contemporain, Jean-Paul Hétier. « *L'analyse de ces témoignages fait ressortir la même représentation sociale où la forêt méditerranéenne équivaut à celle d'incendie. (...). Qu'on le veuille ou non la forêt méditerranéenne n'existe et ne fait sens socialement que lorsque se déclarent des incendies de grande étendue.* »

Dans le rapport de Jouvenel (1976), « *la seule remarque concernant les boisements méditerranéens se rapportent aux maux particuliers, tels qu'incendies et parasites comme le matsuococcus, qui nécessitent des formes d'intervention non usuelles.* » Et de Jouvenel de poursuivre : « *il va de soi que là où la forêt ne donne que des récoltes insignifiantes, elle ne fournit pas les moyens de financement d'une revitalisation.* »

En 1997, dans un rapport pour le Conservatoire du Littoral concernant la gestion des forêts littorales méditerranéennes, Jean-Paul Hétier énonce une proposition à bien des égards révolutionnaire d'un point de vue cognitif et culturel et dont les incidences sont nombreuses pour le gestionnaire ; « *le feu constitue aujourd'hui un facteur écologique qu'on est obligé d'accepter et d'intégrer dans les politiques de gestion forestière, l'objectif prioritaire est d'en limiter les conséquences durables ou irréversibles. Il apparaît même être une composante d'une gestion de la biodiversité.* »

Mais le feu, partie du paysage écologique, sera progressivement accepté

A la suite de ces trois récits, les auteurs se lancent dans une prospective où la relation sera moins passionnelle avec le feu « *Le feu ne sera plus l'élément radical et insoumis mais fera partie de notre paysage écologique et sera accepté comme un élément vital de reconstitution d'un patrimoine biologique. Il deviendra un stéréotype culturel, un trait de caractère propre au paysage méditerranéen qui fera désormais part reconnue et acceptée par la société*e siècle ? Les auteurs en font une réponse décapante au jour d'aujourd'hui. « *Nous pouvons suggérer une réponse : les bandes et hordes sauvages éliront domicile dans ce qui restera de la forêt, les sans-abris s'y sédentariseront. De là, ils inquiéteront les urbains en visite et les riverains proches.* »

Campagnes de communication publique sur l'incendie

Leur efficacité ?

Michel Cazaly, spécialiste en communication, s'est penché sur ce sujet dans l'article « *A propos de l'efficacité des campagnes de communication publique sur l'incendie* », en 1997, dans le cadre d'un groupe « *Communication et forêt méditerranéenne* » (45). Il est préférable « *d'évaluer les impacts des actions, la communication elle-même, plutôt que la modification des comportements dont la mesure est bien plus aléatoire. Tout annonceur public voulant évaluer l'efficacité de ses actions de communication dispose de trois types d'outils : les pré-tests qui ont une valeur exploratoire sur le contenu et les conditions de la communication, les post-tests ou tests d'impact qui mesurent taux de reconnaissance, d'agrément ou d'attribution, et les bilans de campagne qui sont des méthodes d'évaluation globale plus profonde.*

(...) Ces définitions et explications nous ont permis d'apprécier la valeur des pré-tests, ils nous semblent préférables bien que peu usités car ils limitent le risque d'erreur de contenu, de vecteur ou de ciblage en final ; ils permettent un retour sur soi avant la mise en place de la campagne de communication. En même temps, ces réflexions ont à nouveau mis en évidence la notion de temps : la communication doit se construire sur la durée et intégrer la notion de continuité. »

La deuxième partie confirme ces remarques et fait parallèlement le point sur des échecs de communication dus à la pluralité des émetteurs et des messages et à la mauvaise définition de l'objectif initial. Cette analyse a conduit le groupe de travail à émettre plusieurs constats et vœux. Il nous semble ainsi que l'on se doit d'utiliser le peu d'espace dont on dispose (dans le cas d'une campagne d'affichage par exemple) pour communiquer l'essentiel et éviter ainsi tout brouillage qui peut résulter des surcharges de messages et d'émetteurs.

De plus, les différentes campagnes sur la forêt méditerranéenne s'adressant à un public varié, il nous apparaît indispensable de faire comprendre le discours par un langage clair, simple et compréhensible par tous : la forêt c'est quoi et ça sert à quoi ? Enfin, avant même la mise en place de toute campagne, il s'avère souhaitable de coordonner les différentes actions et les différents moyens en aval pour une efficacité maximale à terme. Suite à ces considérations nous

avons émis le souhait que puisse être trouvé par tous les acteurs un signe unique qui permettrait la reconnaissance immédiate du cadre de la campagne, de ses finalités et de ses commanditaires dès lors qu'il serait question de forêt méditerranéenne.

L'utilité d'une vaste enquête auprès des publics de la forêt méditerranéenne est indéniable. Jusqu'ici seules quelques rares introspections ponctuelles et limitées dans l'espace ont eu lieu, elles permettent de mettre en lumière un certain nombre de comportements et perceptions mais ne permettent pas de recenser toutes les demandes des publics ni de donner un visage, une image de l'ensemble de cette forêt en tant qu'entité, la forêt méditerranéenne semble rester en manque d'identité. En préalable à la réalisation d'une telle enquête, il nous a semblé procéder d'une bonne démarche de clarifier volontés et positions de ceux qui seront les initiateurs de cette prospective et qui se devront d'y répondre par la suite : les différents acteurs eux-mêmes de la forêt méditerranéenne.

Communiquer après le feu

Dans « Communiquer après le feu », Luc Langeron se demande en 1999, « *Quelles sont les cibles à toucher ? (46). Quelle est la perception de l'opinion face à l'après-feu ? Quels sont les messages à transmettre et leurs modes de transmission, autant de questions récurrentes pour les opérateurs chargés de réhabiliter les sites incendiés. Deux constats ou postulats s'imposent à notre réflexion. D'une part, les espaces boisés qu'ils soient brûlés ou non posent les mêmes problèmes aux forestiers qui doivent les revaloriser et les protéger de la même manière. D'autre part, l'intérêt pour la forêt n'est jamais aussi vif et partagé qu'après un incendie. Aussi, les questions essentielles sur l'après-feu, doivent-elles porter sur la capacité des campagnes d'information et de sensibilisation à changer l'état de l'opinion (attitudes et comportements), provoquer l'adhésion et maintenir l'action sous toutes ses formes. » (...) « La première, la plus spontanée, sera en réalité une demande d'explications sur les raisons du feu, l'ampleur du sinistre et ses conséquences. A chaud, les réactions de l'opinion seront surtout centrées sur les coupables et les mises en cause. Ce besoin d'information, à mesure que le temps passe, sera de moins en moins marqué. (...) Cependant après les fortes mobilisations, le*

Photo 13 :

Une forêt après le feu.
Photo L.-M.D. / CRPF.



public semble se détacher des problèmes de l'après feu, à mesure que le temps passe, sans que de réelles motivations en soient parfaitement exprimées. Il est frappant de constater que les mesures de réhabilitation sont peu connues ou très mal comprises. » (...) Ce qui pose le problème plus général de la communication sur la forêt méditerranéenne et la mauvaise appréhension du feu et de ses conséquences : après l'incendie la nature ne pourra pas « s'en remettre ». Cette vision de la forêt pousse à croire qu'il s'agit, après le feu, de reboiser au plus vite et qu'il faudra éviter l'installation d'espèces très inflammables, notamment d'empêcher toute régénération du pin d'Alep.

D'où les pistes de réflexion suivantes : bien se faire comprendre, c'est utiliser des messages simples et adaptés et limiter les discours généraux. Exprimer clairement des messages sans éléments erronés. Etre le plus complet possible pour que le message soit compréhensible et utilisable pour le récepteur. Distinguer les faits et les opinions. Diversifier les modes de participations. Favoriser le bénévolat et les initiatives d'ordre privé. S'assurer de la bonne compréhension des messages, par un « récepteur » qui soit en mesure de répondre ou de faire savoir qu'il a bien compris. Faire adhérer les propriétaires. Faire des usagers des espaces naturels des partenaires. Consulter les usagers des espaces pour favoriser leurs implications dans l'évolution et l'aménagement des forêts. Adapter des stratégies en accord avec les attentes des usagers de la forêt. Transformer les caractéristiques des terrains sinistrés en arguments pour les développer en avantages et en preuves. Il s'agit ainsi de mieux répondre aux attentes des publics et de tenir compte des modes d'usage des terrains sinistrés. Après avoir fédéré toutes les volontés, il faudra analyser la fréquentation des espaces concernés pour élaborer un plan de gestion. Aussi le choix des moyens, des supports, des médias sera-t-il mieux éclairé.

Communication et sensibilisation à la prévention

Luc Langeron, en 2004, poursuit la réflexion sur le thème de la prévention dans l'article « Prévenir le feu : la communication et la sensibilisation vers le grand public » (47). « *Nous ne le répéterons jamais assez, la mémoire est courte en matière d'incendie de forêt. Même des personnes touchées par les*

incendies “oublient” de débroussailler leur propriété quelques années après ! De nombreux PV pour usage dangereux du feu ont été dressés en 2003 dans le Var. Cela montre une imprudence notoire de la part de la population inconsciente du risque, et donc l'importance de communiquer de manière permanente sur la question. L'expression “Vivre avec le feu” ne doit pas être synonyme de fatalisme, mais d'une prise de conscience collective du risque feux de forêt. » (...)

Comment communiquer à des personnes peu concernées, sur une forêt peu connue ou sujette à des idées reçues en sachant que les acteurs de la forêt ne coopèrent pas toujours et n'agissent pas sur des périmètres cohérents ? En partant de ce constat lucide, Luc Langeron préconise de travailler sur la durée, sans opposer lutte et prévention, en multipliant les relais d'information, en clarifiant les cibles et, surtout, en recherchant le maximum de synergie entre ceux qui veulent communiquer.

Du bon usage des médias et des prescripteurs

Les bonnes campagnes sont celles qui combinent l'utilisation des médias rapides (télévision, radio) qui permettent de mettre en avant le sujet. En matière de prévention il est par ailleurs essentiel d'utiliser le relais des patrouilles afin de faire redescendre l'information et le conseil au plus près des publics ciblés. Il s'agit donc de bien savoir utiliser les prescripteurs et d'établir une étroite collaboration avec les Mairies, les Comités communaux feux de forêt notamment. Plusieurs supports sont donc à préconiser (radio, presse et documents) pour s'assurer du maximum d'efficacité de la circulation de l'information et pour faire varier le développé des messages, les accroches et les angles d'attaque du sujet. Ce qui est cher ne doit pas être rare. Communiquer suppose de renouveler régulièrement les messages et d'inscrire ces opérations dans une démarche durable et mutualisée. Mettre en commun les moyens est l'occasion de faire des économies d'échelle pour disposer de moyens financiers suffisants pour atteindre des objectifs communs. Agir sur les imprudences, c'est mobiliser tous les acteurs dans une synergie pérenne d'objectifs, de méthodes, de moyens et d'échelles cohérentes pour rompre avec le feu.

Différences de traitement des grands feux par la presse entre 1979 et 2003

Un rapport avait été rédigé en 1982 par Françoise Roure pour étudier la manière dont la presse avait traité les grands feux de 1979. Il avait été commandité par Jean Bonnier, à l'époque Directeur d'études à l'Organisation régionale pour les études de développement et d'aménagement de l'Aire métropolitaine marseillaise (OREAM) avec l'objectif d'améliorer le dialogue entre les responsables de la protection et de la mise en valeur de la forêt méditerranéenne et les journalistes.

Ce rapport a été « déterré » en 2004, à la suite des grands feux de 2003 et republié dans la revue pour déceler ce qui avait évolué (48). « *La première chose qui saute aux yeux, à la lecture de cette revue de presse, c'est qu'en 25 ans, l'opinion des méditerranéens et de leurs journalistes a très peu changé : confrontations ruraux-urbains, pyromanes, critiques des institutions, méconnaissance de la forêt et des forestiers... Tous ces thèmes (voire ces poncifs !) gardent une grande constance dans l'opinion publique et dans la presse. On note, cependant, une certaine évolution des esprits sur quelques points particuliers.*

Parmi les causes de mises à feu, si le pyromane ("l'incendie probablement d'origine criminelle !") conserve, malheureusement, "bonne presse", le spéculateur immobilier ne fait plus "recette"... en revanche l'imprudent, responsable de 8/10^e des incendies n'a toujours pas sa place dans les médias et, ainsi, il reste persuadé que ce n'est pas lui ! Et pourtant !...

L'efficacité du débroussaillement obligatoire autour des habitations est enfin reconnue...

La "catastrophe écologique" est de moins en moins évoquée, sous l'influence de l'opinion (d'origine anglo-saxonne) du "let-it-burn" qui montre que le feu plurimillénaire est devenu un facteur écologique majeur, comme les autres...

Enfin, le reboisement, seule solution pour réhabiliter les forêts brûlées, perd du terrain devant la régénération naturelle, plus simple, plus sûre et surtout moins coûteuse ! »

Traitement des incendies à la télévision

Benoît Bouteuf en 2008, a présenté un travail d'analyse du traitement du phénomène incendie de forêt par la télévision : « *Les incendies de forêt : une actualité brûlante à traitement médiatique à "show" »* (49). Après avoir analysé des reportages sur les incendies de forêt dans les journaux télévisés de TF1 de 2002 à 2004, l'auteur se pose la question « *La télévision : un outil qui informe ou qui déforme ?* ». Il décrypte le traitement médiatique réservé aux incendies de forêt dans les journaux télévisés. Il est une illustration directe du « *mal dit* » défini dans l'article suivant, ou « *comment les incendies de forêt sont mis en scène de façon stéréotypée, la forêt méditerranéenne ne servant que de décor à cette tragédie estivale récurrente. (...) Le feu, comme la forêt, foisonne d'archétypes et de symboles que le journaliste manie sans le savoir...* »

Les intitulés de l'article en montrent le contenu :

- Les incendies : un sujet de prédilection pour les journaux télévisés de TF1 ;
- Les incendies : une actualité mise en scène de façon stéréotypée ;
- Un scénario et des acteurs ;
- Du spectacle et de l'émotion ;
- Du suspens et des rebondissements, les ingrédients de la mise en scène,
- La forêt incendiée : des représentations ambivalentes ;
- La forêt menacée et menaçante ;
- L'amalgame entre la forêt méditerranéenne et l'incendie.

En conclusion « *L'analyse d'un corpus de trois années de reportages télévisuels sur TF1 consacrés aux incendies permet de mieux comprendre la place qu'occupe cette actualité récurrente, ainsi que la construction des discours médiatiques qui en découle. Parce qu'elle permet une scénarisation facile, rapide et « accrocheuse », cette thématique est très présente dans les journaux télévisés de l'été. On retrouve ici une stratégie d'énonciation classique des médias dits « populaires » qui construisent des médiateurs forts s'impliquant et interprétant les évènements. Plus qu'un médiateur, on peut même parler ici de scénariste, tant le journaliste utilise l'information à des fins de grand spectacle. »*

(...) « Ces résultats restent partiels et expérimentatoires. L'objectif était simplement de décrypter quelques procédés de mise en scène de cette actualité. Une étude plus poussée notamment sur la sémiologie des images reste à faire. Le feu, comme la forêt, foisonne d'archétypes et de symboles [14] que le journaliste manie sans le savoir. Ces éléments tiennent en effet une place à part dans notre inconscient collectif et des regards d'anthropologues ou de psychanalystes seraient les bienvenus pour proposer de nouvelles grilles d'interprétation à partir de notre corpus. Gaston Bachelard a par exemple décrit comment le feu constitue un ressort puissant de notre imaginaire, symbolisant à la fois la pureté, la rêverie ou le respect. Car plus que la forêt, c'est bien le feu qui détermine l'intérêt et la raison d'être de ces sujets, les sylves n'apparaissant qu'en arrière-plan comme un combustible ou un décor. Par ailleurs, il serait également intéressant de comparer le traitement des incendies dans d'autres journaux télévisés et d'autres médias. »

Le trop dit, le mal dit, le non-dit

Autre article décapant, celui écrit en 2008 par des géographes, Paul Arnould et Corina Calugaru, « Incendies de forêts en Méditerranée : le trop dit, le mal dit, le non-dit » (50). Les incendies de forêts en Méditerranée ont suscité une production de chiffres et d'écrits impressionnante (base Prométhée, 20% des articles de la revue *Forêt Méditerranéenne*...). Cet article cherche à « démontrer à partir de sources diversifiées que le traitement de l'information est significativement déséquilibré. Les données factuelles sur l'origine, les lieux de départs des incendies, les surfaces concernées sont de l'ordre du trop dit. En revanche les analyses sur le fait social sont souvent cantonnées à la recherche du bouc émissaire : le mal dit. Rarement abordées dans la presse, les données économiques existent mais présentées suivant des comptabilités émiettées et hétéroclites, facilitant le non-dit.

(...) Les auteurs essaient d'analyser « certains aspects outranciers du traitement de l'information concernant cette question d'une actualité indémodable. Nous souhaitons remettre en cause des modèles explicatifs classiques. On peut traduire de façon plus triviale cette contestation par "aller à l'encontre du discours dominant", voire de façon familière, "mettre les pieds dans le plat".

Telle est la ligne directrice de cette mise au point qui se veut non conformiste.

Que signifie ce déséquilibre flagrant dans les informations sur les incendies ? Existe-t-il une volonté délibérée d'occulter certaines questions gênantes ?

Une hypothèse centrale guide notre approche. Elle part du constat de la prolifération des statistiques sur les lieux de départ, les surfaces, les régions affectées. Une cartographie de plus en plus précise et performante à toutes les échelles est mise en œuvre. Qu'apporte ce raffinement de données et de représentations sur le déclenchement, le déroulement, l'étendue des incendies ? Constat sécurisant et anesthésiant, ou données opérationnelles ? Pourquoi, à l'inverse, les données économiques et sociales sont-elles escamotées ? Sur le plan social, force est de constater qu'il y a des hommes que l'on montre et d'autres que l'on cache. Il est possible de repérer des acteurs forts, prééminents, capable de penser, de décider, de justifier leurs actions et des acteurs faibles, réduits quasiment à l'état d'agents, c'est-à-dire juste bons à effectuer des tâches répétitives, ne demandant pas d'initiatives. Cette dualité entre une élite de la lutte et une piétaillle indifférenciée se double de subtiles hiérarchies de pouvoir et d'enjeux politiques(...). Les budgets du feu ne sont guère abordés. Est-ce parce que les données sont difficiles à quantifier ou peut-on y voir une volonté de maintenir un écran de fumée sur des chiffres qui dérangent ? » (...).

En conclusion, nous pensons que le système incendie de forêts est l'exemple même d'un modèle durable, mis en place depuis des décennies, mais qui n'a rien à voir avec un développement durable. En effet les enjeux écologiques, sociaux et économiques réels sont totalement faussés, biaisés, escamotés, camouflés, de façon inconsciente pour beaucoup, mais sans doute consciente pour d'autres, afin de maintenir une manne financière dont la destination n'est pas clairement affichée. Peut-on rêver de banques de données qui ne se contenteraient pas de se cantonner aux aspects externes des incendies, pour prendre en compte, de façon raisonnée, les flux financiers territorialisés, les répercussions sociales et les enjeux écologiques de ce pseudo fléau ? Qui osera aborder la question des données sur les incendiaires réels ou supposés, sur les procès, sur les perceptions, les moyens d'éducation, l'information spectacle et la formation de tous les publics ? Le chantier des incendies de forêt reste ouvert. »

INDUSTRIE DU BOIS

Ce bilan est l'occasion de voir les sujets qui ont été peu traités. La relation entre la forêt méditerranéenne et l'utilisation industrielle du bois est un long roman émaillé d'espoirs, d'initiatives et de succès, mais aussi d'incompréhensions, de désillusions, de freins et même d'échecs.

Un étrange désamour entre la forêt méditerranéenne et l'industrie

Photos 14 et 15 :

Exploitation forestière et, en bas, le parc à bois de l'usine de pâte à papier de Tarascon.
Photo L.-M.D. / CRPF.

Les articles rédigés par des professionnels du bois ou relatifs à cette catégorie d'acteurs sont peu présents dans la revue. Pourtant, des journées spécialisées ont été organisées à leur intention avec une participation appré-

ciable des acteurs. Nous avons choisi un article qui apporte des explications « Bois d'œuvre, bois d'industrie, bois-énergie : l'étrange désamour entre la forêt méditerranéenne et l'industrie, Libre propos », de Patrick Ollivier en 2008 (51). Cet article nous permet d'y voir plus clair, et surtout d'y trouver le positif pour l'avenir.

Ce diagnostic n'a rien de bien révolutionnaire, il a déjà été exprimé nombre de fois depuis que Forêt Méditerranéenne existe, entre autres dans les colloques Foresterranée, et a donné lieu à des progrès. Cependant, force est de constater que la mayonnaise n'a pas encore vraiment pris et que le fond du malaise demeure, année après année, alors qu'en principe le même objectif général est visé par tous ! Est-ce le fait du très grand nombre de décideurs du côté de la propriété privée, ou le changement régulier de responsables dans la forêt publique qui donnent l'impression d'être obligés de tout réexpliquer régulièrement ? Est-ce un reliquat de l'image "marchands de bois" accolée aux exploitants, qui obère le dialogue ? Est-ce une chimère de surévaluation de la valeur des bois, qui alors empêche de susciter cette importante création d'entreprises utilisatrices qui s'est produite un peu partout ailleurs en France ? Il serait temps que les corps concernés aient la volonté d'en analyser les causes, objectivement et hors déclarations ou affrontements passionnés. Si rien ne bouge, l'aval au mieux végète, au pire se rétrécira comme une peau de chagrin. Alors, faute d'être exploitées et donc entretenues, les forêts deviendront de plus en plus sauvages, donc de moins en moins attractives industriellement parlant. Sans doute seront-elles alors forêts-paysages ou forêts-loisirs, encore que même cette dernière possibilité devienne aléatoire dans la mesure où l'on voit de plus en plus, au nom du principe de précaution, les massifs méditerranéens interdits au public durant déjà toute la belle saison. Si le bon sens, ou le sens du bon intérêt de chacun, arrive à dégripper durablement le système, alors le bois d'œuvre, le bois d'industrie et le bois-énergie, qui sont tous trois interdépendants, sortiront ensemble, rémunéreront raisonnablement les sylviculteurs et les exploitants, et contribueront au développement d'un vrai tissu régional d'entreprises utilisatrices de bois. Ce n'est pas une utopie : cela a marché dans bien d'autres régions. Alors pourquoi pas en forêt méditerranéenne ?



ENVIRONNEMENT ET PAYSAGE

L'environnement est un thème très présent sur le plan technique dans la revue. C'est pourquoi, il n'est pas étonnant d'y trouver aussi des articles que l'on trouve rarement ailleurs sur le regard porté par des sociologues sur les espaces naturels et forestiers méditerranéens voire sur des zones très spécifiques comme les ripisylves. Aborder la forêt méditerranéenne sous l'angle de la biodiversité et du paysage, rapprocher économie et écologie, s'avère riche d'enseignements à la condition d'un dialogue fructueux entre forestier et naturaliste au sein d'une association comme Forêt Méditerranéenne.

La ripisylve

Les pratiques dans la ripisylve qualifiée par deux éléments naturels l'eau et l'arbre, ont été étudiés par Chantal Aspe dans l'article « Usages sociaux de la ripisylve, ou quand la marge rejoint la norme. » en 2003 (52). La ripisylve est avant tout un espace récréatif. S'y côtoient à la fois des activités reconnues : pêche, chasse, promenade... et des activités marginales : malveillance, prostitution, dépôts d'épaves, rave party... Bien qu'antagonistes, ces usages s'accordent sur un point : la nature sauvage et peu accessible de la ripisylve, que chacun veille scrupuleusement à conserver.

Regard d'un sociologue sur les espaces naturels et forestiers méditerranéens

Alors que la question environnementale s'est répandue comme une question centrale de la modernité, peu de groupes scientifiques et universitaires consacrés à la sociologie ont traité des rapports entre nature et société. Chantal Aspe fait partie des rares sociologues ayant porté un regard sur les espaces naturels et forestiers méditerranéens ; elle en parle dans un article « La naturalité entre *profunda scientia* et esthétique verte : l'exemple de la forêt » en 2008 (53).

Le demi-siècle qui vient de s'écouler a vu se transformer les regards sur les rapports homme/nature. Le modèle explicatif de la science écologique est devenu progressivement le référent de gestion des objets naturels, désignés aujourd'hui de biodiversité, sans que pour autant il n'y ait d'absolu

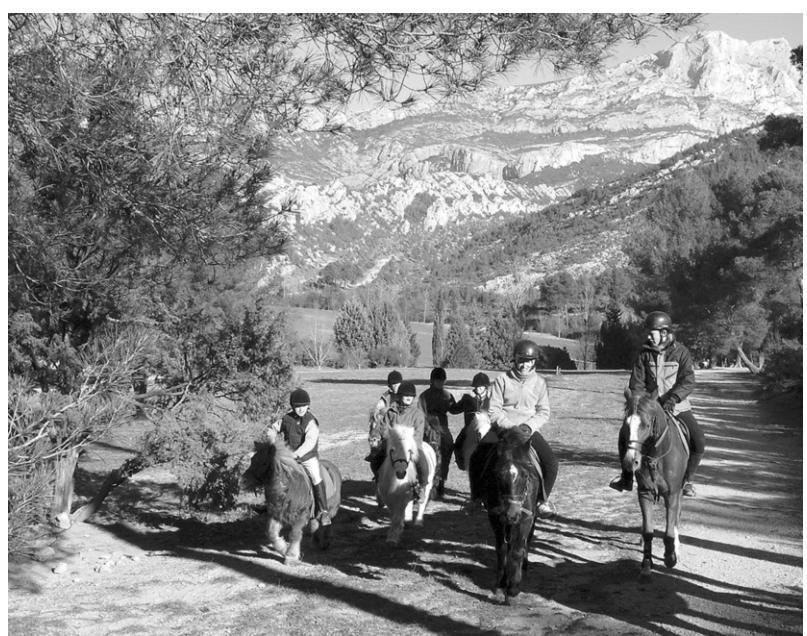
consensus dans la communauté scientifique sur les options de protection. S'appuyant sur des approches plus intuitives, le discours collectif profane reconnaît et accepte dans une large majorité l'idée d'une protection, mais dans des catégories qui ne s'accordent pas nécessairement avec celles des scientifiques. La polémique toujours vive aujourd'hui, autour de l'intérêt d'espaces fermés ou ouverts, en particulier dans les Parcs naturels régionaux, en est un excellent révélateur.

Lettre ouverte d'un forestier aux naturalistes

Dans un article de 2011, Louis Amandier, à la fois forestier et écologue, envoie une « Lettre ouverte aux naturalistes Gestion durable et préservation de la nature » (54).

La demande sociale nouvelle vis-à-vis de la nature et de la forêt en particulier, s'exprime de la part du grand public comme de celle des spécialistes naturalistes, par des opinions parfois contradictoires avec celles des forestiers, héritiers d'une longue tradition et d'un savoir-faire éprouvé. Certes, la remise en cause des idées acquises est un facteur de progrès incontestable, mais seulement si chacun fait un pas en direction de l'autre. L'association « Forêt Méditerranéenne » par son éclectisme et par une expérience acquise en plus de trente ans, est un lieu privilégié pour confronter les opinions et s'enrichir mutuellement en partageant les savoirs.

Photo 16 :
Promenade à cheval
dans les paysages
de Sainte Victoire.
Photo L.-M.D. / CRPF.



La « biodiversité » comme nouveau canon d'appréhension du réel

En 2012, les sociologues Chantal Aspe et Marie Jacqué analysent l'entrée « biodiversité » dans l'article « De l'approche patrimoniale à la gestion durable des forêts : l'entrée “biodiversité” comme nouveau canon d'appréhension du réel » (55).

A travers l'analyse de la gestion contemporaine des forêts, cet article analyse la manière dont se transforme aujourd'hui le regard social sur les choses de la nature. Elles acquièrent progressivement le statut de choses fragiles, vulnérables que l'homme, compte tenu du principe de responsabilité qui lui échoit, doit comprendre et accompagner dans sa bienveillance pour leur durabilité. Ce registre émotionnel est mobilisé parallèlement à une rhétorique scientifique sur la diversité du vivant, la biodiversité, composée de multiples éléments en interactions formant un tout écosystémique qu'il convient d'envisager dans sa totalité pour respecter l'ensemble du vivant forestier, du microorganisme au vieil arbre bicentenaire. Les auteurs montrent comment ce nouveau système de valeurs s'institutionnalise à travers diverses actions de formation et d'éducation à l'environnement pour former une nouvelle normativité éthique, qui conduit à la divulgation des nouvelles « bonnes pratiques » sylvicoles.

Quand l'écologie vient au secours de l'économie

Chantal Aspe poursuit son analyse en 2015 dans l'article « Le Janus des forêts méditerranéennes. Quand l'écologie vient au secours de l'économie » (56).

L'analyse historique des rapports qu'ont entretenus les sociétés locales avec leurs espaces forestiers nous rappelle que nos pratiques « de » nature sont liées à des formes de pensée, elles-mêmes guidées par un système de valeurs qui organisent les conduites et les comportements désignés comme légitimes à une époque donnée. Ainsi, suivant les lieux et les époques, la forêt sera considérée comme nature à exploiter ou nature à protéger. L'exploitation du bois de futaie étant l'activité productive marchande attachée socialement à la forêt, celle située sur l'espace méditerranéen a été pendant long-

temps délaissée par les logiques comptables. Présentée comme peu intéressante sur le plan de la production, elle fût dans le meilleur des cas confinée à des usages jugés moins nobles parce que peu productifs, chasse et cueillette principalement. Mais depuis ces toutes dernières années, le purgatoire de la relégation au rang de « forêt peu productive » s'efface au profit d'une accession au droit d'émerger sur une position économique honorable, celle de rendre des services, sous-entendus qui pourraient et qui devraient être « monétarisables ». On pourrait imaginer que les registres de justification pronés par l'économie s'opposent à ceux de l'écologie. En fait, les approches ne sont pas aussi éloignées qu'elles sembleraient. Si la science écologique permet de mieux comprendre les mécanismes écosystémiques qui président au fonctionnement des forêts en tant qu'éléments naturels, c'est la discipline économique qui prend le relais aujourd'hui pour évaluer ces derniers, leur donner un coût, une valeur et un prix de marché. Il semblerait en suivant cet éclairage que l'opposition apparente entre exploitation et protection ne soit aujourd'hui que les deux faces d'un même Janus, mais fonctionne dans les représentations sociales des sociétés contemporaines comme moteur de classification opératoire pour des pratiques différenciées.

La forêt méditerranéenne en tant que paysage

Aborder la forêt méditerranéenne en tant que paysage voilà ce que proposent Jean Bonnier et Pierre Dérioz dans un article paru en 2011 « La forêt méditerranéenne en tant que paysage : patrimoine naturel, cadre de vie ou espace social ? » (57).

Chacun, de nos jours, fait référence au paysage, comme si ce concept allait de soi ! Pourtant, si à ce terme on rajoute “forestier” et, en plus, “méditerranéen”, on entre dans une sorte de labyrinthe dans lequel les auteurs s'efforcent de nous guider. Eclaircissant les différentes approches du paysage forestier méditerranéen, l'article montre que s'agissant d'écologie, de sylviculture, d'aménagement et de développement durable des territoires, voire d'esthétique, la préoccupation et la pratique paysagère ne sont pas qu'utiles (outil), elles sont sans doute recommandées.

CONCLUSION : VENEZ Ecrire LA SUITE AVEC NOUS

A l'issue d'un telle lecture, nul ne peut ignorer que la forêt méditerranéenne est un vrai « sujet » qui mérite encore et plus que jamais d'être étudié en prenant en compte ses relations avec les hommes.

N'arrivant pas à conclure, David Tresmontant est venu à mon secours pour proposer une conclusion pertinente en deux points : définition de la forêt méditerranéenne et perspective des relations futures entre forêt et société. Mais, la véritable conclusion ce sera à vous de l'écrire en rejoignant l'association pour apporter vos idées et vos compétences, pour faire mieux vivre et mieux reconnaître cette forêt à laquelle nous devons tant.

La forêt méditerranéenne existe-t-elle et si oui, comment la définir ?

Une question fondamentale revient dans la plupart des articles : comment définir la forêt méditerranéenne ?⁶

Usages multiples et variables selon les époques

Les auteurs qui écrivent dans une perspective historique s'accordent sur l'évolution de son usage : ressource d'appoint au XIX^e siècle, ressource pour diverses industries jusqu'au début du XX^e, puis l'abandon aux seuls forestiers et chasseurs ; enfin depuis les années 1980, forêt de loisirs, de contact avec la nature et de paysages.

Mais définir la forêt méditerranéenne par ses usages est très difficile, justement parce qu'elle en a beaucoup et qu'aucun ne l'a façonné de manière évidente. La pinède des Landes, la chênaie de Bourgogne ou la sapinière des Vosges ont une identité conforme à leurs usages de productions comme les vergers, les champs ou les prairies. Quant à la forêt méditerranéenne, elle est soumise à de nombreuses activités qui impriment chacune leur empreinte, se croisent et se superposent.

Forêt ignorée, connue sous l'angle du feu, mal défendue

Cette multifonctionnalité a toujours été plus ou moins ignorée des ministères et serait une des causes de leurs désintérets pour cette forêt. Le public des années 80 est également très négatif pour ces espaces chaotiques et inconfortables, avant d'y prendre goût à partir des années 90, près des villes ou par le biais du tourisme vert. Mieux appréciée aujourd'hui qu'hier pour les services qu'elle rend, services environnementaux, sociaux ou culturels, sans oublier les différentes productions qu'elle continue de fournir, elle reste absente des médias et des politiques d'aménagement, si ce n'est en creux, par la crainte de sa disparition : l'incendie, l'urbanisation, la surfréquentation la menacent. Les stratégies de défenses sont bien identifiées et valorisées, en particulier la défense contre l'incendie, mais la forêt elle-même reste dans le flou.

L'approche patrimoniale plus prometteuse

L'autre manière de l'identifier est l'approche patrimoniale : à qui appartient-elle ? quels milieux naturels, quelles espèces, quels patrimoines historiques y trouvent-on ? Cette approche n'est pas plus facile à la fois du fait de la variété des milieux, parfois bien éloignés de ce qu'on appelle communément une forêt, et aussi par les conflits qu'elle porte en elle, notamment en ce qui concerne sa propriété. La propriété privée de ces

6 - Voir à ce sujet le n° hors série « Problématique de la forêt méditerranéenne » H.S. n°1, 2002 Téléchargeable sur le site de l'Association internationale forêts méditerranéennes : www.aifm.org

Photo 17 :
Paysage de l'Ubaye.
Photo L.-M.D. / CRPF.



espaces est très peu reconnue du grand public, alors que juridiquement il n'existe pas de forêt publique (les forêts de l'Etat et des collectivités sont toutes du domaine privé comme celle des particuliers).

Ce manque d'identification, extrêmement préjudiciable pour tous ceux qui souhaite la gérer et la valoriser n'empêche pas les propriétaires, les gestionnaires et les chercheurs d'analyser ses rapports actuels avec la société et de proposer des grilles de compréhension et de nouvelles formes de gestions et de participation pour trouver de nouveaux équilibres. Ils formulent à ce titre quelques grandes préconisations :

- analyser les usages et les publics aussi bien que les milieux ;
- comprendre les oppositions et les synergies entre les différents acteurs (presqu'inchangés depuis plusieurs siècles) : Etat, collectivités, propriétaires, usagers et leurs associations, secteurs économiques ;
- différencier la valeur du coût et du prix : reconnaître l'importance de la question économique tout en la relativisant par rapport aux autres réalités ;
- promouvoir la multifonctionnalité de la forêt méditerranéenne qui est l'une de ses caractéristiques majeures ;
- informer et sensibiliser les publics pour qu'ils s'engagent en connaissance de cause dans les débats qui concernent la forêt.

Photo 18 :
Paysage de Sicile.
Photo D.A.



Ainsi que l'approche paysagère

L'approche paysagère de la gestion qui s'est bien développée à partir des années 90 permet d'unir l'aspect patrimonial et l'aspect utilitaire de la forêt, avec sa double gestion de territoires (parcelles, milieux) et de réseaux (itinéraires, usagers). C'est peut-être par elle qu'on pourrait enfin définir ce qu'est la forêt méditerranéenne.

Que dire des futures relations entre nos sociétés et la forêt méditerranéenne ?

Plutôt qu'une prospective hasardeuse, nous pouvons déjà lister certains de leurs aspects relatifs aux changements en cours et aux contraintes qui évoluent peu.

Les changements en cours

La forêt elle-même changera du fait du climat, avec davantage de sécheresse, des peuplements souvent plus clairsemés et des feux plus fréquents.

Les avancées techniques en cours ont déjà commencé à modifier profondément les usages :

- le GPS permet d'accéder sans crainte à tous les points physiquement accessibles sans balisage ni chemin bien tracé,
- les sites spécialisés plus ou moins interactifs créent toute sorte d'itinéraires facilement communicables,
- les réseaux sociaux permettent d'organiser des manifestations (comme les rave party) à la dernière minute sans contacts administratifs,
- de nouveaux outils de loisirs (surtout sportifs) sont régulièrement créés et mis sur le marché, souvent bien avant qu'une législation puisse en encadrer l'usage (par exemple les drones),
- les nouveaux engins d'exploitation, plus gros et plus rapides changent le regard de l'exploitant et donc celui du gestionnaire,

Les techniques de gestions et les politiques forestières ont bénéficié de quelques études et de quelques expériences leur permettant de tenir davantage compte des différents usagers au sens large, de leurs comportements et de leurs représentations,

La création de métropoles et de grandes agglomérations fait surgir de nouveaux pou-

voirs politiques sur de véritables bassins de vie.

D'autres choses qui changent moins

Toujours pas de production suffisamment prééminente de matières ou de services pour façonner vraiment cette forêt ou passionner les politiques économiques nationales. La forêt méditerranéenne reste résolument multifonctionnelle ; chacune de ses fonctions mérite qu'on la développe sans nuire aux autres.

Les pouvoirs souvent conflictuels entre propriétaires, usagers, acteurs économiques et politiques publiques subsistent également.

Un facteur en évolution, l'échelle de gestion

On voit qu'une question en cours d'évolution est celle de l'échelle de gestion : individuelle, parcellaire, par forêt ou massif, par réseau d'itinéraires, par bassin de vie, nationale. Le système de politique forestière et de gestion actuelle, d'ailleurs en cours d'évolution, pourrait être plus acceptable, efficient et pacifique :

- si on réunissait autant que possible les propriétaires, l'Etat et les collectivités, singulièrement les nouvelles métropoles et agglomérations,

- si on favorisait également le regroupement des usagers et celui des acteurs économiques en associations,

- si on échangeait davantage les informations générales et locales,

- si on utilisait davantage les études et expériences réalisées.

C'est un domaine où l'association Forêt Méditerranéenne aurait un rôle déterminant à jouer.

Enfin, pour la part du rêve

On pourrait songer pour la forêt méditerranéenne à une forme actuelle de Saltus : la création de droits d'usages associés à des responsabilités à l'échelle individuelle et collective (pastoralisme, récolte de bois, cueillette, chasse, randonnée, sports, manifestations etc...) et celle de formes de gestions plus collectives.

L.-M.D.

Bibliographie

1. RINAUDO Y. - 1979 - Note sur l'extension de la forêt varoise au XIXème siècle Référence : T. I, n°2, 1979, pp. 175-178.
2. RINAUDO Y. - 1988 - La forêt méditerranéenne d'hier à aujourd'hui : le cas de la Provence. Référence : T. X, n°1, 1988, pp. 20-25.
3. MARTIN-SIEGFRIED A. - 1980 - Le débarquement allié sur les côtes varoises. - Référence : T. II, n°2, 1980, pp. 209-210.
4. DUHEN L-M. - 1988 - Histoire d'une forêt provençale : la propriété Dubern à Saint-Marc Jaumegarde, Bouches-du-Rhône. Référence : T. X, n°1, 1988, pp. 78-80.
5. FESQUET F. - 2006 - Quelle réalité pour la forêt méditerranéenne ? Une approche historique de la place des espaces sylvestres méditerranéens dans la politique forestière française. Référence : T. XXVII, n°2, 2006, pp. 115-122
6. BROMBERGER C., DUFOUR A.H., GONTIER C., MALIFAUD R. - 1980 - Les paysans varois et leurs collines, les enjeux symboliques d'une «passion». 1ère partie. Référence : T. II, n°2, 1980, pp. 193-200.
7. SOURD H., BEAUCHAIN M. - 1987 - La colline, défi et paradoxes des forêts dans les Bouches-du-Rhône - Référence : T. IX, n°2, 1987, pp. 161-167.
8. AFXANTIDIS D., PITOCCHI S. - 2006 - Les espaces forestiers méditerranéens face aux nouvelles attentes de la société (Synthèse). Référence : T. XXVII, n°2, 2006, pp. 101-108.
9. BREUL N. - 1997 - Quelques enquêtes réalisées sur la forêt méditerranéenne. - Référence : T. XVIII, n°2, 1997, pp. 175.
10. MASSENA-GOURC G. - 1994 - Sur nos besoins de nature : l'exemple du massif des Calanques. - Référence : T. XV, n°3, 1994, pp. 289-306.
11. AMIR G. - 1995 - Les usages de la forêt : de l'espace de travail à l'espace de loisirs. Colloque «Forêt méditerranéenne et faune sauvage» - Référence : T. XVI, n°3, 1995, pp. 264-267.
12. MASSENA-GOURC G. - 1997 - La «demande sociale», notion évidente ou à déchiffrer - Référence : T. XVIII, n°3, 1997, pp. 191-195.
13. SOUCHON C., BONNIER S. - 1990 - Information et communication sur la forêt méditerranéenne. - Référence : T. XII, n°3, 1990, pp. 263-299.
14. BONNIER J. - 1992 - Information et communication sur la forêt des zones méditerranéennes. - Référence : T. XIII, n°4, 1992, pp. 310-314.
15. BOYRIE J.C. - 1994 - La forêt méditerranéenne est-elle «mal aimée» du public ? Référence : T. XV, n°3, 1994, pp. 285-286.
16. CAZALY M. - 2002 - La forêt méditerranéenne française et son public Résultats d'une enquête par sondage. - Référence : T. XXIII, n°3, 2002, pp. 173-184.
17. CERFISE - 1979 - Les mutations de la forêt méditerranéenne : la fréquentation des forêts péri-urbaines de l'aire métropolitaine marseillaise. - Référence : T. I, n°1, 1979, pp. 63-74.
18. CHEVALIER B. 1987 Sur le flanc de la montagne Sainte-Victoire. La forêt départementale de Roques-Hautes - Référence : T. IX, n°1, 1987, pp. 69-74
19. DUHEN L.M., BOURRELLY M. - 2008 - Les forêts départementales des Bouches-du-Rhône - Référence : T. XXIX, n°4, 2008, pp. 471-474.

Louis-Michel DUHEN
Administrateur
de Forêt
Méditerranéenne
et ancien ingénieur
au Centre régional
de la propriété
forestière
de Provence-Alpes-
Côte d'Azur
Mél :
louis.michel.duhen@sfr.fr

20. ROMA Y. - 1994 - Accueil du public et tourisme de nature à l'Office national des forêts. - Référence : T. XV, n°2, 1994, pp. 120-123.
21. ROUQUET J.L - 1994 - La création d'un produit touristique de randonnée thématique. - Référence : T. XV, n°2, 1994, pp. 143-145
22. ROUQUET J.L. - 1997 - Un nouveau produit touristique : Retrouvance. - Référence : T. XVIII, n°2, 1997, pp. 112-113.
23. PUJOS C., ROUQUET J.L - 2000 - Les gîtes forestiers : les suites de Retrouvance. - Référence : T. XXI, n°1, 2000, pp. 38-44
24. ROUQUET J.L. - 2008 - La stratégie prospective de l'Office national des forêts en matière de produits touristiques. - Référence : T. XXIX, n°4, 2008, pp. 467-470.
25. MANCHE A., LAVAGNE A., OLIVIER J., VIAL D - 1988 - Exemple de gestion d'un site protégé : le plan de zonage du parc national de Port-Cros. - Référence : T. X, n°1, 1988, pp. 53-55.
26. JENSEN N - 2002 - Gestion durable pour quels objectifs ? Le cas des îles de Port-Cros et de Porquerolles. - Référence : T. XXIII, n°4, 2002, pp. 291-297.
27. NAUDY C - 2000 - L'accueil du public : décider d'accueillir pour préserver l'espace. - Référence : T. XXI, n°3, 2000, pp. 433-437.
28. GOURC G - 2001 - Un nombre croissant de propriétaires sont prêts à ouvrir leur forêt au public. Référence : T. XXII, n°4, 2001, pp. 350-352.
29. CRPF PACA. - 1994 - Propriétaires forestiers : les enjeux et les conditions pour réussir le «sylvotourisme». - Référence : T. XV, n°2, 1994, pp. 124-127.
30. ROSEAU R. - 2001 - Aoubré, parc de découverte forestière dans le Var. - Référence : T. XXII, n°4, 2001, pp. 353-354.
31. DUHEN L.M. - 2001 - La rentabilité : un impératif pour les forêts privées. Référence : T. XXII, n°4, 2001, pp. 345-349.
32. GAUTIER G. - 2002 - L'organisation de l'accueil en forêt. - Référence : T. XXIII, n°3, 2002, pp. 237-238.
33. DUHEN L.M. - 2008 - Accueil du public : un mouvement bien engagé - Référence : T. XXIX, n°4, 2008, pp. 461-466.
34. MONTAGNE C., PEYRON JL., NIEDZWIEDZ A - 2005 - La valeur économique totale de la forêt méditerranéenne française. - Référence : T. XXVI, n°4, 2005, pp. 287-298.
35. HOSTNIK R. - 2014 - L'exemple de la forêt urbaine de Celje (Slovénie) Paiement pour services environnementaux. - Référence : T. XXXV, n°3, 2014, pp. 349-352.
36. MARTINEZ DE ANGUITA P. - 2015 - LandsCare : un système de paiement pour le service environnemental relatif à la beauté des paysages. Référence : T. XXXVI, n°2, 2015, pp. 167-174.
37. ISTRE J.C. - 1986 - Y avait-il moins d'incendies de forêts autrefois ? Référence : T. VIII, n°1, 1986, pp. 67-69.
38. FAURE M. - 1987 - Les incendies de forêt dans l'histoire : quelques leçons du passé - Référence : T. IX, n°2, 1987, pp. 189-194.
39. NEVEUX M. - 1982 - Forêts et planification foncière en région méridionale - Référence : T. IV, n°1, 1982, pp. 63-66.
40. BEAU J.P., ORCIERE M.A. - 1984 - Urbanisation et protection de la forêt méditerranéenne. - Référence : T. VI, n°2, 1984, pp. 274-290.
41. ARNAUD J.L., MARION S., BREUL N. - 1994 - Conclusion et synthèse des débats du groupe de travail "Feux de forêt et habitat". - Référence : T. XV, n°2, 1994, pp. 231.
42. POGGI S. - 1994 - Les résidents en zone boisée face à la menace de l'incendie. - Référence : T. XV, n°2, 1994, pp. 190-193.
43. GLUCK J. - 1982 Une expérience de prévention : 20 000 interventions «sur le terrain». La surveillance de la forêt en été peut-elle empêcher les incendies ? - Référence : T. IV, n°1, 1982, pp. 61-62. Et 43 bis DUHEN L.M. - 1996 - Synthèse des journées "Pour une meilleure prévention contre les incendies de forêt". - Référence : T. XVII, n°4, 1996, pp. 335-340.
44. KALAORA B., SAVOYE A. - 1999 - On a incendié la forêt - Référence : T. XX, n°1, 1999, pp. 25-32
45. CAZALY M. - 1997 - A propos de l'efficacité des campagnes de communication publique. - Référence : T. XVIII, n°2, 1997, pp. 167-175.
46. LANGERON L. - 2000 - Communiquer après le feu - Référence : T. XXI, n°3, 2000, pp. 325-326
47. LANGERON L. - 2004 - Prévenir le feu : la communication et la sensibilisation vers le grand public. - Référence : T. XXV, n°4, 2004, pp. 301-302.
48. ROURE F. - 2004 La presse et les incendies de forêt, été 1979. - Référence : T. XXV, n°4, 2004, pp. 375-388.
49. BOUTEFEU B. - 2008 - Les incendies de forêt : une actualité brûlante à traitement médiatique à "show" - Référence : T. XXIX, n°3, 2008, pp. 297-308.
50. ARNOULD P., CALUGARU C. - 2008 - Incendies de forêts en Méditerranée : le trop dit, le mal dit, le non-dit - Référence : T. XXIX, n°3, 2008, pp. 281-296.
51. OLLIVIER P. - 2008 - Bois d'œuvre, bois d'industrie, bois-énergie : l'étrange désamour entre la forêt méditerranéenne et l'industrie Libre propos - Référence : T. XXIX, n°4, 2008, pp. 455-460.
52. ASPE C. - 2003 - Usages sociaux de la ripisylve, ou quand la marge rejoint la norme. - Référence : T. XXIV, n°3, 2003, pp. 283-288.
53. ASPE C. - 2008 - La naturalité entre profunda scientia et esthétique verte : l'exemple de la forêt - Référence : T. XXIX, n°4, 2008, pp. 517-524.
54. AMANDIER L. - 2011 - Lettre ouverte aux naturalistes Gestion durable et préservation de la nature - Référence : T. XXXII, n°1, 2011, pp. 59-64.
55. ASPE C., JACQUE M. - 2012 - De l'approche patrimoniale à la gestion durable des forêts : l'entrée « biodiversité » comme nouveau canon d'appréhension du réel. - Référence : T. XXXIII, n°2, 2012, pp. 193-202.
56. ASPE C. - 2015 - Le Janus des forêts méditerranéennes. Quand l'écologie vient au secours de l'économie. - Référence : T. XXXVI, n°4, 2015, pp. 387-392.
57. BONNIER J., DERIOZ P. - 2011 - La forêt méditerranéenne en tant que paysage : patrimoine naturel, cadre de vie ou espace social ? - Référence : T. XXXII, n°1, 2011, pp. 3-14.

Résumé

Les historiens nous montrent que la forêt méditerranéenne n'a pas été « gâtée » dans ses rapports avec les hommes : surexploitation, abandon, indifférence, destruction par le feu, invasion. Très résiliente et offrant des usages divers, elle constitue un modèle pour les autres forêts ! Deux articles à signaler, l'histoire d'une forêt provençale qui a valeur de fable et une révélation : la forêt méditerranéenne française a failli être une victime collatérale de la guerre en 1945.

Bien connaître la forêt méditerranéenne, c'est aussi étudier les pratiques de ses usagers. C'est aussi prendre en compte celles des nouveaux publics et décortiquer « la demande sociale » de gens qui investissent la forêt sans rien demander.

Conscients des qualificatifs suivants à l'encontre de la forêt méditerranéenne, « Ignorée, méconnue, voire « mal aimée », divers auteurs ont produits des articles pour mieux communiquer et développer des produits et des stratégies adaptées, notamment le « bêtisier » qui répertorie toutes les idées fausses en lui opposant des éléments de démentis.

La fréquentation et l'intérêt de nouveaux publics pour la forêt et une fonction sociale désormais bien reconnue ont entraîné des réactions diverses selon les propriétaires : équipements en forêt publique, consentement à signer des contrats en forêt privée. En forêt publique comme privée, le sylvotourisme est né pour offrir des services supplémentaires et générer des revenus pour la gestion forestière. Des modalités nouvelles de paiements de services environnementaux ont été expérimentées.

Après avoir répondu à la question, les feux sont-ils plus fréquents que par le passé ? plusieurs articles interrogent sur les places respectives de la forêt et de l'homme et de ses habitats : urbanisme, habitants en forêt, prévention associant les propriétaires de forêt et partenaires de la prévention et de la lutte. La représentation sociale de la forêt méditerranéenne associée uniquement à l'incendie va-t-elle perdurer ? Puis, sont analysées avec lucidité les manières dont les incendies sont traités dans les médias (le trop dit, le mal dit et le non-dit) et suggérées des méthodes de communication pour une meilleure prévention et une réaction plus appropriée après le feu.

Sujet peu traité, la relation entre la forêt méditerranéenne et l'utilisation industrielle du bois est un long roman émaillé d'espoirs, d'initiatives et de succès, mais aussi d'incompréhensions, de désillusions, de freins et même d'échecs.

Très présent sur le plan technique, l'environnement bénéficie aussi du regard porté par des sociologues sur les espaces naturels et forestiers. Aborder la forêt méditerranéenne sous l'angle de la biodiversité et du paysage, rapprocher économie et écologie, s'avèrent riches d'enseignements à la condition d'un dialogue fructueux entre forestier et naturaliste.

En conclusion, David Tresmontant synthétise ce que ces articles nous disent de la forêt méditerranéenne et des évolutions dans les relations que la société entretient avec elle. Mais, c'est à tous ceux qui sont intéressés par elle de rejoindre l'association pour écrire « la suite ».

Summary

An expert witness on the relations between forests and societies: the quarterly Forêt Méditerranéenne

Historians have demonstrated how Mediterranean forests have not been "spoilt" in their relationship with humankind: over-exploited, abandoned, ignored, destroyed by fire, invaded. Yet such forests, highly resilient and suited to various uses, represent a model for other forests! Two articles worth mentioning: the history of a forest in Provence which reads like a fable, and a revelation: in 1945, France's Mediterranean forests almost became a collateral victim at the end of WWII.

Understanding Mediterranean forests implies studying the practices of those who use them. It further requires taking into account the behaviour of newly-arriving users and figuring out the "social demand" of those who go into the forests without any expectations.

Various authors, aware of the qualifiers applied to Mediterranean forests -'ignored', 'poorly understood', 'second string'- have written articles aimed at developing better-adapted strategies and products and improving awareness, notably via a sort of "nonsense book" that lists all the erroneous but widely-held beliefs and ideas and provides counter-arguments.

The frequenting of the forests by a different public and its interest in forests and in their acknowledged social function have led to varied responses from landowners: on public holdings, assorted facilities have been installed; private landholders have agreed to contractual arrangements. In both public and private forests, "silvotourism" has emerged as a way of offering additional services and generating income to be devoted to forest management. New conventions for the payment of environmental services have been tried out.

Other articles, having answered the question: Are forest fires more common than in the past?, go on to reflect on the respective places of the forest, man and his habitats: urban planning, homes in forests, fire prevention associating forest landowners with those closely involved in prevention and firefighting. Will the general public's preconception persist that forests go hand in hand with wildfire? Further penetrating analysis focuses on the way the media treat wildfires (too much, badly or not said), followed by suggestions for methods of communication aimed at improving prevention and ensuring a more suitable reaction after wildfire events.

A hitherto infrequent subject, the relationship between Mediterranean forests and the industrial use of wood, forms a long story made up of hopes, initiatives and successes but, also, misunderstanding, disillusion, handicaps and, indeed, failure.

The environment is now a major focus at a technical level but has also benefited from a sociological perspective on natural and forested areas. Approaching Mediterranean forests in the light of biodiversity and landscapes or converging economics with ecology can be very fruitful on condition that the forester and the naturalist can talk together on the same wavelength.

In conclusion, David Tresmontant has synthesised what the articles have to say about Mediterranean forests and the evolution in the relationship society-at-large has with them. But it remains for all those interested in these forests to become members of the Forêt Méditerranéenne association and together write "to be continued".